

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Ministère de l'Intérieur

Province de Gitega

COMMUNE GIHETA

**Plan Communal de Développement Communautaire
(PCDC)**



Vision 2017

« Giheta, commune caractérisée par un développement durable basée sur la bonne gouvernance, la bonne santé, un système éducatif performant et des leaders respectueux des valeurs humaines ».

MARS 2013



giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Elaboré par
l'Equipe Communale de Planification avec l'appui
financier du programme d'Appui à la Décentralisation et
à la Lutte contre la Pauvreté ; ADLP; sous tutelle du
MDC

Table des matières

Chapitre I : Introduction	9
1.1. Contexte	9
1.2. Approche méthodologique	11
2. Présentation de la commune	16
2.1.1. Situation géographique	16
2.1.3. Organisation administrative et les services déconcentrés.....	17
2.1.4. Données démographiques et Habitat	17
2.1.5. Habitat.....	18
3. Analyse de la vie socio-économique de la commune.....	20
3.1. Secteurs économiques	20
3.1.1. Secteur agro-sylvo-pastoral.....	20
❖ Etats des lieux du secteur agricole	20
❖ Les principales contraintes dans le secteur agricole	22
❖ Les potentialités et opportunités du secteur agricole	23
❖ Etats des lieux de l'élevage.....	24
❖ Principales contraintes de l'élevage.....	25
❖ Potentialités du secteur de l'élevage	25
❖ Etats des lieux du secteur de l'environnement.....	25
❖ Problèmes et contraintes dans le secteur de l'environnement	26
❖ Potentialités du secteur de l'environnement.....	26
3.1.2. Développement des activités hors agricoles.....	27
3.1.3. FINANCES COMMUNALES	32
3.2. Analyse des secteurs sociaux	37
3.2.1. Education.....	37
Infrastructures.....	38
3.2.2. La santé.....	44
❖ Etat des lieux	44
❖ Les potentialités.	45
3.2.3. Eau.....	46
4. ORIENTATIONS RETENUES POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES	48
4.1. Vision de la commune	48

4.2. Les axes prioritaires d'intervention.....	48
4.2.1. Amélioration de l'accessibilité à l'éducation et à la formation de qualité.....	49
4.2.2. Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable	50
4.2.3. Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes	51
4.2.4. Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de l'équité	51
5. CONTENU DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT	53
5.1. Amélioration de l'accessibilité à l'éducation et à la formation de qualité.....	53
5.2. Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable.	56
5.2. Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable.	56
5.3. Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes....	61
5.4. Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de l'équité	65
6. Mécanisme de mise en œuvre, de suivi- évaluation et d'actualisation du PCDC	70
6. 1. La MISE EN ŒUVRE DU PCDC	70
6.1.1 Phase organisationnelle	70
6.1.2. Phase opérationnelle.....	73
6.2. EVALUATION FINANCIERE DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI	77
6.3. SUIVI – EVALUATION DU PLAN.....	77

Annexe : Budgétisation des interventions

N°	Liste des tableaux	Page
Tableau 1.	Projection de la population à partir des données du recensement de 2008 avec un taux de croissance de 2,4%.	15
Tableau 2.	Evolution de la vente des engrais chimiques de 2008 à 2012	17
Tableau 3.	Nombre de têtes de bétail fourni par les différents bailleurs durant l'année 2012.	20
Tableau 4.	Les marchés et centres de négoce ou de ramassage	28
Tableau 5.	Evolution des recettes, des dépenses et du budget d'investissement de 2007 à 2012:	30
Tableau 6.	Répartition des 13 classes maternelles par zone	31
Tableau 7.	Ratios de l'enseignement primaire	33
Tableau 8.	Les principaux ratios de l'enseignement secondaire	34
Tableau 9.	La situation des centres de santé de Giheta	39
Tableau 10.	Comparaison des axes du PCDC, des axes du CSLP ainsi que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)	43
Tableau 11.	Indicateurs cibles en éducation 2017	45

Sigles et abréviations

AEP	: Adduction d'Eau Potable
ASCA	: Agent en Santé Communautaire
CAM	: Carte d'Assistance Médicale
CCDC	: Comité Communal de Développement Communautaire
CDC	: Comité de Développement Collinaire
CDS	: Centre de Santé
CEM	: Centre d'Enseignement des Métiers
CFP	: Centre de Formations Professionnelles
CFR	: Centre de Formations Rurales
CLAC	: Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
COCO	: Collège Communal
COSA	: Comité de Santé
CPE	: Comité de Point d'Eau
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CT	: Coût Total
CU	: Coût Unitaire
DCE	: Direction Communale de l'Enseignement
DEL	: Développement Economique Local
DP	: Diagnostic Participatif
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
ENAK	: Ecole Normale de Kibimba
EP	: Ecole Primaire
ETM	: Ecole Technique Moyenne
FAO	: Food Agriculture organization
FIDA	: Fond International pour le Développement agricole
FONIC	: Fond National d'Investissement Communal
FONSDEV	: Fonds de Solidarité pour le Développement
GE	: Goutte Epaisse
HIMO	: Haute Intensité de Main d'œuvre

IC	: Inspection Communale
IMF	: Institution de Micro finance
INSS	: Institut national de la Sécurité Sociale
IPPTE	: Initiative des Pays Pauvres Très Endettés
LC	: Lycée Communal
OEV	: Orphelin et Enfant Vulnérables
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernemental
OPJ	: Officier de la Police Judiciaire
PARSE	: Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur de l'Elevage
PCDC	: Plan Communal de Développement Communautaire
PNSR	: Programme National de la Santé de la Reproduction
PRADECS	: Projet d'Appui au développement Communautaire et Social
PRDMR	: Projet de Développement en Milieu Rural
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PTME	: Prévention de la Transmission Mère-Enfant
RCE	: Régie Communale de l'Eau
RN	: Route Nationale
RNP	: Régie nationale des Postes
SA	: Source Aménagée
TR	: Tribunal de Résidence
VIH/SIDA	: Virus d'Immunodéficience Humaines/Syndrome d'Immunodéficience Acquise

Résumé analytique

L'élaboration de ce PCDC matérialise l'amélioration de la gouvernance du pays notamment la reconnaissance constitutionnelle des pouvoirs de décisions et d'initiative des Communes en tant que collectivités locales décentralisées. Elle répond donc à un besoin de doter la Commune Giheta et ses partenaires d'un outil de référence pour les actions choisies prioritairement en vue de lutter contre la pauvreté de la population de cette Commune. La méthodologie de consultation des communautés à la base a permis de rédiger le présent document sur base d'une synthèse consensuelle des vues sur la situation actuelle et des propositions de voies à explorer pour améliorer le bien-être du citoyen.

La commune de Giheta qui se situe dans la région naturelle de Kirimiro est l'une des onze communes de la province Gitega. Elle est entourée par la commune de Bugendana au Nord, celle de Gitega au sud, la commune de Shombo de la province Karuzi à l'Est, les communes de Nyabihanga de la province de Mwaro et Rutegama de la province de Muramvya à l'Ouest.

De nombreuses caractéristiques physiques de la Commune représentent des potentialités pour son développement. Il s'agit notamment de la pluviométrie relativement abondante et du réseau hydrologique relativement dense. Il est proposé dans ce plan l'exploitation de cette richesse naturelle par l'intensification de la mise en valeur des terres des collines et des bas fonds en opérant des choix judicieux des cultures appropriés et des investissements à y consacrer.

Par contre, ses sols altérés et chimiquement pauvres sur un relief relativement accidenté dans sa zone Kiriba donnent des chances très limitées de faire de l'agriculture une véritable entreprise économiquement rentable, alors que sa population est essentiellement agricole. Il est préconisé dans ce plan de promouvoir les investissements en termes de fertilisation minérale et des amendements organiques et calcaires, ainsi que les pratiques agropastorales favorisant une gestion durable des terres.

Cette situation est aggravée par la pression sur les terres d'une population de plus en plus nombreuse avec comme corollaire une atomisation des exploitations agricoles et une accélération de leur dégradation diminuant davantage la rentabilité de l'activité agricole.

En effet, la densité de la population est estimée à 523 habitants au km², tout en reconnaissant que dans les faits, cette notion de densité moyenne ne rend pas compte de la vraie répartition de la population sur cette superficie, puisque en réalité, beaucoup de ménages de taille de 5 personnes en moyenne vivent sur des terrains d'environ 30 ares. Des montagnes à forte pente, rocheuses ou graveleuses représentent une portion importante de terrains non occupés par la population. La création d'emplois non agricoles est envisagée pour désengorger les espaces agricoles en même temps que la rentabilité du secteur agricole se verra améliorée.

Certes, l'importance de la taille de la population pourrait constituer un facteur de développement économique compte tenue de la force de production et du nombre de

consommateurs potentiels qu'elle représente. Mais, il ne faut pas ignorer le niveau bas de développement de ce capital humain. En effet, la grande majorité des habitants de Giheta (40%) ont un âge inférieur à 15 ans. La majeure partie de la population de Giheta a également un faible niveau de scolarisation donc à peine terminé le cycle des études primaires. Ce niveau de scolarité très bas constitue une limitation en termes de capacité technologique de la population et dans la prise d'initiative de création du bien-être personnel. Comme corollaire, la population de Giheta, à l'image d'autres communes rurales du pays, vit essentiellement de l'activité agricole, tandis que les secteurs secondaires et tertiaires y sont faiblement développés.

La Commune prévoit dans ce secteur de développement du capital humain tout comme dans les autres secteurs sociaux beaucoup d'investissements de construction et d'équipement. Il s'agit des domaines des infrastructures scolaires devant lui permettre d'atteindre l'objectif de scolarisation universelle et d'augmenter sensiblement le taux de scolarisation au niveau secondaire, de manière à relever progressivement le niveau de son capital humain, des infrastructures dans les secteurs de santé, de l'adduction d'eau potable et de l'assainissement, de l'habitats décent, de l'énergie, des transports et de la communication.

L'amélioration du bien-être du citoyen demeure une grande préoccupation. Certains indices tels que le faible pouvoir d'achat des habitants, l'indécence de la plupart des habitats, le nombre élevé d'indigents et de personnes vulnérables, le manque de moyen pour satisfaire les besoins primaires tels que les soins de santé, l'habillement, ainsi une alimentation suffisante et équilibrée font en effet état de grande pauvreté. La diversion des sources de revenus notamment par l'orientation surtout des jeunes vers les activités du secteur secondaire et tertiaires pourra y contribuer.

Dans la mise en œuvre du plan, le rôle de chacun des acteurs est important, quelque soit son rang : individu, famille, associations, groupements, organisations communautaires comme le Comité de Développement Communautaire, organes localement élus (conseillers communaux et conseillers collinaires) et partenaires. Une forte mobilisation de toutes ces ressources tant internes qu'externes est prévue. Plus particulièrement, un appui matériel, technique et financier est très attendu de la part de partenaires de la Commune notamment des ministères sectoriels, des organisations non gouvernementales nationales ou internationales, de la société civile et du secteur privé, surtout dans le renforcement des capacités de planification, d'élaboration des projets et de financement.

Les estimations de besoins de financement montrent que les ressources internes sont trop insuffisantes pour réaliser les programmes projetés dans ce plan. C'est pourquoi il est envisagé l'élaboration des projets de développement à base des actions prioritaires retenues dans ce plan, de les présenter et de les défendre devant les partenaires de développement (bailleurs de fonds) en vue de négocier les financements nécessaires pour leur réalisation.

Dans l'esprit d'assurer une bonne concertation entre la Commune et ses partenaires au développement, il est également prévu une mise en place des mécanismes de concertation, de coordination et de suivi des actions de mise en œuvre du Plan.

Chapitre I : Introduction

1.1. Contexte

Le Gouvernement du Burundi a adopté une loi communale qui consacre les communes comme des entités décentralisées avec une reconnaissance juridique et une autonomie organique et financière. Dans ce cadre de la décentralisation, les collectivités locales guidées par leurs élus locaux doivent promouvoir le développement de leur commune sur base d'un document dénommé « Plan Communale de Développement Communautaire », PCDC en sigle, élaboré de façon participative et inclusive suivant les orientations du Guide National Pratique de Planification Communale élaboré par le Ministère de tutelle. Le premier PCDC de la commune de Giheta a été élaboré en 2008 pour une période de 5 ans, il a été mis en œuvre et évalué. C'est ainsi qu'il s'avère nécessaire de l'actualiser.

L'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire deuxième génération (PCDC) intervient après 5 ans d'essai et de mise en œuvre du premier. La période d'après guerre civile est terminée, le premier PCDC axait fortement ses actions en direction priorités sociales d'urgence. Mais cette deuxième génération, compte tenu de la situation du moment de son élaboration, les grandes orientations prioritaires sont centrées sur la relance de l'économie locale et surtout orientée vers le marché.

L'évaluation du degré de la mise en œuvre du premier PCDC a montré que la population de la commune de Giheta bien entendus soutenus par la Communauté Internationale, ont ainsi fait preuve d'une réelle volonté et détermination à œuvrer pour la cohésion des citoyens, la restauration de la paix et la stabilisation du pays. Ces conditions ont été indispensables pour la réussite des actions de reconstruction et de mise en place de plusieurs infrastructures sociales. Mais le secteur économique n'a pas suivi le même élan.

Des programmes cohérents et concertés doivent alors être élaborés et mis en application à tous les niveaux pour apporter des réponses aux multiples besoins socio-économiques du pays, de la cohésion sociale, de relance de développement économique, et pour lever les nombreux défis auxquelles fait face la population de la commune de Giheta.

Au cours de l'élaboration de ce document, une approche participative motivée par un esprit de complémentarité entre les différents instruments et politiques de planification et de prises de décision a guidé la mise en cohérence entre le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II 2012-2015), les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) « 2005-2015 » et la vision Burundi 2025. Pour rappel, ces différents instruments nationaux s'articulent sur les axes stratégiques suivants:

- ✓ renforcement de l'Etat de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre

- ✓ transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois
- ✓ amélioration du taux d'accessibilité et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale
- ✓ gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable

Pour les OMD

- Assurer l'éducation primaire pour tous.
- Améliorer la santé maternelle ; Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ; Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans.
- Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim
- Assurer un environnement durable
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;

Et la Vision du Burundi 2025 s'énonce comme suit :

« En 2025, Le Burundi est une Nation Unie, Solidaire et en Paix ; Un Pays Bâti sur une Société de Droit avec un Patrimoine Culturel Riche; Une Economie Prospère au Service du Bien-être de Tous »

La Constitution votée par voie référendaire en 2005 reconnaît en effet, dans le Titre XI relatif aux Collectivités locales, que les Communes sont des entités administratives décentralisées, administrées par l'Administrateur et le Conseil communal.

La décentralisation dont il est question signifie un rapprochement du pouvoir de gestion et de décision aux citoyens. Elle matérialise une appropriation par les collectivités locales des actions jugées prioritaires par les pouvoirs centraux dans une logique de les rendre cohérentes avec les priorités locales.

C'est dans cette logique que le présent Plan Communal de Développement Communautaire (PCDC II) a été actualisé en suivant la méthodologie ascendante tout en restant cohérents avec les orientations des autres documents de planification. Il présente sous forme synthétique la situation actuelle de la Commune sur tous les plans, analyse les problématiques secteur par secteur et propose des programmes et des actions prioritaires par programme à réaliser chronologiquement durant les cinq années à venir pour lancer la population de la commune de Giheta sur une voie de développement durable.

Le présent PCDC est subdivisé en sept chapitres. Le premier chapitre traite du contexte, des conditions et de la méthodologie d'élaboration du PCDC ainsi que des résultats attendus ; le deuxième chapitre présente la présentation de la commune, le troisième l'analyse des problèmes majeurs de développement de la commune; le quatrième retrace les orientations retenues pour les cinq prochaines années, le cinquième synthétise le contenu du plan

communal de développement, le sixième présente la budgétisation des interventions et stratégie de financement et le septième est le cadre institutionnel de mise en œuvre.

1.2. Approche méthodologique

La méthodologie adoptée s'est inspirée des orientations du Guide actualisé du Ministère du développement communal, mais elle a été adaptée au cours du travail aux réalités de terrain ainsi qu'au contexte particulier du milieu.

Un des principes méthodologiques de base mis en avant dans l'élaboration du PCDC est l'approche participative ascendante. L'outil de base utilisé au cours de cette méthodologie est la MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative). La méthodologie a été donc basée sur la responsabilisation et la participation active des collectivités locales et de l'administration à la base.

Ce travail a été mené par une équipe pluridisciplinaire composée de l'équipe de planification communale nommée par le Conseil Communal. Elle a été renforcée par une équipe de deux consultants expérimentés en animation communautaire dont un membre du Comité Provincial de Développement et un groupe de 4 étudiants finalistes stagiaires de l'Université Lumière de Bujumbura.

Les étapes suivantes ont alimenté le processus de planification pour la commune de Giheta :

- La préparation qui comprenait également un atelier de démarrage au cours duquel les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre du PCDC 1^{ère} génération ont été partagés et une vision provisoire du développement de la commune pour les 5 prochaines années a été tracée par le Conseil Communal ;
- La collecte des informations secondaires ;
- La collecte des informations primaires par des consultations collinaires suivies par l'animation des ateliers au niveau zonal et cette étape s'est clôturée par une synthèse au niveau communal
- Les discussions et réflexions thématiques avec les services sectoriels et les différents partenaires intervenant au niveau communal, provincial et même national



Vue partielle des participants à l'atelier de démarrage des activités



Vue partielle des membres du CC et de l'ECP de la commune de Giheta

Après l'atelier de démarrage et de la formation de l'ECP sur les outils de collecte des données primaires lors des assemblées collinaires, le Conseil communal appuyé par l'ECP de la commune de Giheta ont tracé la vision provisoire de la commune pour 2017. Cette dernière est la suivante : « ***Giheta kirangwa n'iterambere rirama rifatiye ku ntwaro ibereye, amagara meza, kiramutswa incabwenge zigendera ubuntu*** »

La Collecte des données secondaires a consisté à recueillir des informations auprès des services et des personnes compétents relevant des domaines variés de la vie socio-économique de la commune.

En plus de cette recherche, l'équipe communale de planification composée de certains responsables des services déconcentrés et des personnes ressources de la commune ont été mis à contribution. Les responsables à la base (chefs de colline) ont également participé à la collecte de données et en ont compris l'importance.

La Collecte des données primaires au niveau collinaire



Animation sur la colline Rweru

Vue partielle des participants sur la colline Rwingiri

Cette étape a consisté en des séances d'animation en assemblées générales sur toutes les 31 collines qui composent la Commune de Giheta ainsi qu'en des animations des ateliers de réflexion au niveau zonal et puis au niveau communal.

Cet exercice présente un double avantage : il permet aux populations de prendre une conscience commune des défis auxquels elles doivent faire face, mais aussi il permet à ceux qui font l'étude de confronter les données recueillies auprès des sources dites secondaires aux réalités mises en évidence par la population au cours de ces assemblées générales.

Cette phase d'animation a permis à la population collinaire d'avoir la perception sur les différents problèmes, les causes, les conséquences, les atouts/potentialités de leur colline.

A cette étape, les problèmes et les actions prioritaires ont été hiérarchisés.

Ces animations collinaires confrontées aux données secondaires collectées, ont permis de faire une fiche signalétique de chaque entité administrative.

Au niveau de l'animation du diagnostic au niveau zonal, les délégués des différentes catégories socio- professionnelles issues de toutes les collines se sont rencontrés au niveau de la zone pour un atelier spécifique de réflexion d'une durée de 3 jours. Cet atelier constitue un prolongement des séances d'animation précédentes des niveaux collinaires. Participaient à cet atelier, l'équipe communale de planification, les représentants des différentes catégories socio- professionnelles, des CDC, les conseillers collinaires ainsi que les responsables des services déconcentrés représentés à cet échelon. Ils ont approfondi l'analyse et les manifestations des problèmes, établissent les relations de causes à effets, dégagent les problèmes prioritaires dans les différents domaines de la vie socio-économique de la zone. A partir des objectifs et solutions envisagées pour résoudre ou atténuer ces problèmes, ils identifient les actions à mener, leur localisation ainsi que les responsabilités des différents intervenants regroupés en trois catégories à savoir les populations, les services de l'administration et les intervenants externes ou bailleurs.



Vue partielle des participants à l'atelier zonal

La synthèse des diagnostics au niveau communal constitue une suite logique des étapes précédentes. Sur base des résultats des ateliers zonaux, les délégués des zones ont pris deux jours de réflexion en vue de permettre aux participants de négocier entre eux les priorités de la commune en matière de développement. De la même manière qu'à l'étape précédente, à l'issue de cet atelier communal, une matrice qui dégage les problèmes hiérarchisés et leurs manifestations, les objectifs, les actions prioritaires à mener et la location de ces dernières ainsi que les responsabilités des différents intervenants (bénéficiaires, administration, les intervenants, etc).



Vue partielle des participants lors de la synthèse communale

Lors des discussions et réflexions thématiques au niveau communal, afin d'analyser à fonds les problèmes, les contraintes et les principales actions à mener proposées lors du diagnostic communal, les responsables sectoriels à différents niveaux ainsi que les intervenants se sont adjoints à ceux qui avaient participé à la synthèse du DP communal. Un des objectifs importants de cet atelier qui a duré 3 jours était de mener des réflexions thématiques en vue de rendre le contenu du PCDC cohérent avec les lignes directrices du CSLP, de la vision 2025 et des OMD. De plus, les responsables sectoriels avaient à apporter leurs contributions techniques sur les opportunités, la faisabilité technique des différentes actions proposées par les bénéficiaires.

Participaient également à cet atelier de réflexions thématiques les différents intervenants qui ont apporté non seulement leur contribution technique mais ont également signalé leur contribution matérielle tout au moins provisoirement à la réalisation de l'une ou l'autre action du futur PCDC.

Ce travail regroupant 4 communes, Bugendana, Giheta, Gitega et Mutaho a été motivé entre autres par le fait que les communes voisines ont en commun des responsables sectoriels qui peuvent donner leurs contributions aux cours de ces séances sans oublier que certains problèmes/contraintes sont communs ou partagés. De même, certains projets peuvent avoir un intérêt commun pour les communes.

A cet effet, les participants se sont répartis en 4 commissions qui sont les suivantes :

1. Santé, eau, habitat, hygiène et assainissement

2. Education, sport et culture

3. Activités économiques

- Agriculture, élevage, environnement et démographie

- Activités hors agricole (Commerce, transport, métier, industries et artisanat

- Infrastructures d'appui à la production (pistes, télécommunication, électricité, etc.

4. Gouvernance locale, justice, police, genre et cohésion sociale

Les commissions ont d'abord mené des réflexions communes aux quatre communes ci-haut citées avant de se scinder pour identifier des actions spécifiques à chacune des communes. A l'issue de cet atelier, pour chaque commune et pour chaque secteur d'activité, il a été dégagé une matrice qui synthétise les problèmes rencontrés, leurs manifestations, les actions prioritaires à mener, leurs localisations, les moyens estimés nécessaires à mettre en œuvre ainsi que les contributions ou les apports des différents partenaires à savoir la population bénéficiaires, l'administration communale et les intervenants.

L'équipe communale devait ensuite se retrouver pour une mise en commun des résultats des travaux en sous commissions et proposer une certaine priorisation dans le temps des actions prévues pour le futur PCDC. Après cette étape les participants de la commune Giheta ont revisité la vision traçait avant le processus et l'ont amendée et validée.

Un des principaux résultats attendus de la mise en œuvre des actions programmées dans ce PCDC est une amélioration du niveau de vie de la population de Giheta en général et des pauvres en particulier.

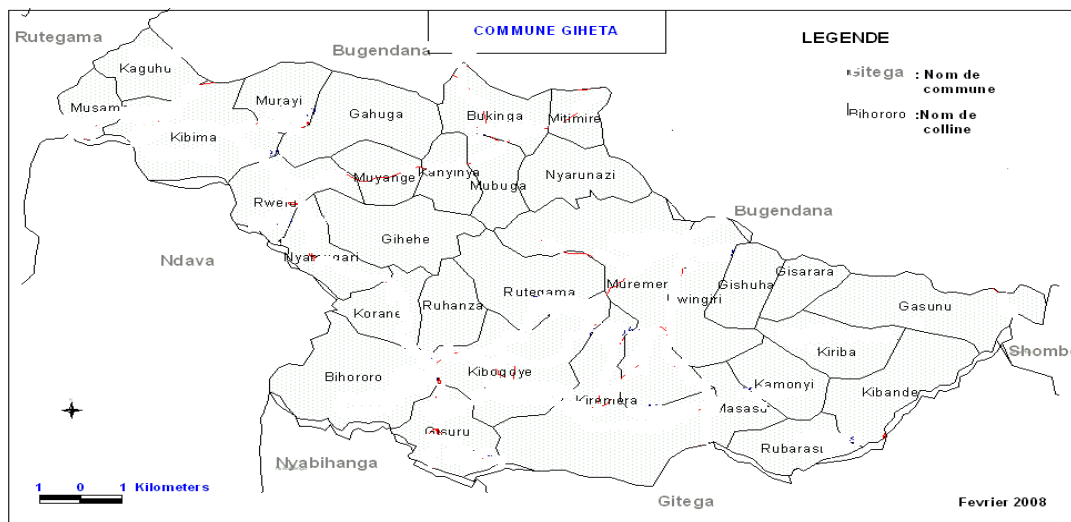
2. Présentation de la commune

2.1. Milieu physique

2.1.1. Situation géographique

La commune de Giheta est l'une des onze communes de la province Gitega. Elle est limitée par la commune de Bugendana au Nord, celle de Gitega au sud, la commune de Shombo de la province Karuzi à l'Est, les communes de Nyabihanga de la province de Mwaro et Rutegama de la province de Muramvya à l'Ouest.

Présentation de la situation géographique de la commune de Giheta



2.1.2. Caractéristiques du milieu

Les principales caractéristiques géographiques de cette commune intégrée dans la région naturelle du Kirimiro sont : une altitude comprise entre 1.600 m et 2.000 m et une pluviométrie moyenne mensuelle est de 94.08mm. . La commune enregistre également une température moyenne annuelle de 20°C. Les variations de la température ne sont pas très significatives (18°C à 21°). . La commune de Giheta possède un réseau hydrographique important avec comme rivières importantes Ruvyironza, Ruvubu (sur une petite partie), Mutwenzi, Nyambeho, Rufunzo et leurs affluents. La zone de Kiriba située à l'Est de la commune est la plus accidentée. Des chaînes de montagne comme celles de Kiriba et Gisagara culminent respectivement à 1975 et 1922 m d'altitude.

Les terres riveraines des eaux constituent des zones de colluvionnement ayant un potentiel agricole susceptible d'être mieux valorisée par des investissements dans l'irrigation.

Au niveau climatique, la commune de Giheta est caractérisée par deux saisons, une saison sèche et une pluvieuse.

Au niveau climatique, la commune de Giheta est caractérisée par deux saisons, une saison sèche et une autre pluvieuse qui se situent approximativement de juin à septembre et de décembre à janvier.

2.1.3. Organisation administrative et les services déconcentrés

La commune de Giheta comme les autres communes du Burundi est administrée par un administrateur communal élu parmi les 15 membres du conseil communal. Ce dernier est l'organe suprême au niveau communal. Il est composé de 14 hommes et 4 femmes dont les appartenances politiques sont 12 du CNDD-FDD, 2 du FNL et 1 du Frodebu Nyakuri.

Au niveau de l'exécutif, l'administrateur est épaulé par un personnel communal dont ses deux conseillers techniques, l'un chargé du développement et l'autre des affaires administratives et sociales. Les autres services fonctionnels dans la commune sont entre autre le secrétariat et la comptabilité qui comprennent une unité chacun et les bureaux de l'état civil dans chaque zone. Au total, la commune gère un personnel dont l'effectif s'élève à 27 excepté les chefs de colline.

La commune de Giheta se subdivise en 3 zones administratives à savoir Giheta, Kabanga et Kiriba dirigée chacune par un chef de zone et qui comprennent respectivement 8, 14 et 9 collines.

En plus du personnel dépendant directement de la commune, il y a des services communaux qui sont au service pour le développement de la commune. Ces derniers sont entre autres l'éducation, santé, agriculture, élevage, foresterie, la police, justice et autres.

2.1.4. Données démographiques

La commune de Giheta est l'une des plus peuplée de la province Gitega avec une population totale estimée à 93871habitants d'après les données collectées dans les services du bureau communal. A partir des effectifs fournis par les services communaux, et avec un taux de croissance annuel estimé à 2,4% (Ministère des finances 2012), la population de la commune Giheta sera estimée à 105 689 en 2017. Mais en se basant sur les résultats du dernier recensement de 2008, le tableau ci-dessous montre l'évolution de cette dernière d'ici 2017.

Tableau 1 : Projection de la population à partir des données du recensement de 2008 avec un taux de croissance de 2,4%.

Tranche d'âge	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
0- 4	11 347	11 619	11 898	12 184	12 476	12 776	13 082	13 396	13 718	14 047
5- 9	7 917	8 107	8 302	8 501	8 705	8 914	9 128	9 347	9 571	9 801
10- 14	8 853	9 065	9 283	9 506	9 734	9 968	10 207	10 452	10 703	10 959
15 -19	9 439	9 666	9 898	10 135	10 378	10 627	10 882	11 144	11 411	11 685
20- 24	7 338	7 514	7 694	7 879	8 068	8 262	8 460	8 663	8 871	9 084
25- 29	5 451	5 582	5 716	5 853	5 993	6 137	6 285	6 435	6 590	6 748
30- 34	3 594	3 680	3 769	3 859	3 952	4 046	4 144	4 243	4 345	4 449
35- 39	2 959	3 030	3 103	3 177	3 253	3 332	3 411	3 493	3 577	3 663
40- 44	3 000	3 072	3 146	3 221	3 299	3 378	3 459	3 542	3 627	3 714
45- 49	3 106	3 181	3 257	3 335	3 415	3 497	3 581	3 667	3 755	3 845
50- 54	2 625	2 688	2 753	2 819	2 886	2 955	3 026	3 099	3 173	3 250
55- 59	1 822	1 866	1 911	1 956	2 003	2 051	2 101	2 151	2 203	2 256
60- 64	997	1 021	1 045	1 071	1 096	1 123	1 149	1 177	1 205	1 234
65- 69	715	732	750	768	786	805	824	844	864	885
70- 74	624	639	654	670	686	703	719	737	754	772
75- 79	333	341	349	358	366	375	384	393	403	412
80- 84	178	182	187	191	196	200	205	210	215	220
85- 89	103	105	108	111	113	116	119	122	125	128
90- 94	61	62	64	65	67	69	70	72	74	76
95 et +	123	126	129	132	135	138	142	145	149	152
NSP	58	59	61	62	64	65	67	68	70	72
ND	2 374	2 431	2 489	2 549	2 610	2 673	2 737	2 803	2 870	2 939
Total	73 017	74 769	76 564	78 401	80 283	82 210	84 183	86 203	88 272	90 918

Source : Données projetées à partir du recensement de 2008.

Il ressort de ce tableau que la majorité de la population de la commune Giheta est jeune dont l'âge est situé entre 0 -15 ans. Avec un taux de croissance estimé à 2,4%, si des mesures de stabilisation ne sont tenues en considération, la pression de la population sur le capital terre et les infrastructures de base sera difficile à gérer.

2.5. Habitat

L'habitat de la commune Giheta est un habitat dispersé, comme cela se retrouve dans toute la province de Gitega. Cependant, sur la colline de Rweru, le long de la route asphaltée et en prolongement de l'ancien site des déplacés, un village est en cours de création. Plus de 200 maisons en matériaux durables y sont déjà érigées.

En général, l'habitat est amélioré puisqu'on a pour la plupart des maisons couvertes de tuiles ou de tôles, tandis que peu de maisons sont couvertes de paille ou de feuilles de bananiers.

Cela est dû essentiellement à l'évolution du secteur artisanal, car on y trouve des fours tunnels modernes et artisanaux éparpillés sur certaines collines et les tuiles reviennent de ce fait à moindre coût (100 Fbu par pièce).

3. Analyse de la vie socio-économique de la commune

3.1. Secteurs économiques

3.1.1. Secteur agro-sylvo-pastoral

3.1.1. 1. Dans le secteur agricole

❖ Etats des lieux du secteur agricole

En commune de Giheta ce secteur est d'une importance capitale comme dans tous le pays. L'Agriculture est l'activité principale qui occupe plus de 95% de la population de Giheta. Une croissance agricole rapide peut alléger la pauvreté rurale à court terme. Toutefois, la forte dépendance à l'agriculture peut aussi intensifier la vulnérabilité de la population et ainsi contribuerait à aggraver la pauvreté.

Les facteurs de production :

- La terre : la situation pour le facteur le plus important au niveau de la production agricole se présente comme suit :
 - ✓ Le système de production reste traditionnel et repose sur une multitude d'exploitations familiales de faible superficie.
 - ✓ La pression démographique (523 habitants/km²) sur les terres cultivables aggrave le niveau de productivité et la détérioration de l'environnement.
 - ✓ La superficie moyenne cultivable par ménage en commune de Giheta est estimée 0,30 ha.
 - ✓ Au niveau social, suite à la diminution d'espace cultivable et à l'insuffisance des activités hors agricoles génératrices de revenus, les jeunes non scolarisés et déscolarisés de la commune de Giheta sont obligés de se livrer à l'exode rural à la recherche d'emploi dans les ménages des centres urbains.
 - ✓ Les conflits fonciers occupent la première place dans les affaires introduites au tribunal de résidence de Giheta. Sur 196 affaires introduites en 2012, 169 soit 86% sont d'origine foncière tandis que les 29 qui restent sont d'origines variées.
 - ✓ La commune dispose des marais exploités d'une façon traditionnelle, aménageables dont la superficie moyenne est estimée à 362 ha.
- Les intrants agricoles (semences, engrais minérales et organiques et produits phytosanitaires)
 - ✓ Les semences et boutures de qualité deviennent de plus en plus rares. Certains ménages ne parviennent pas à conserver leurs semences, ils les achètent au marché du « tout venant » dont la qualité est mise en doute généralement et qui donnent des rendements médiocres. Le coût de ces semences reste élevé face au pouvoir d'achat de la population. Les centres semenciers de Mutobo et Rugoti (manioc,

pomme de terre, maïs et sorgho) gérés par des associations d'agriculteurs progressistes ne produisent pas des semences suffisantes pour servir de noyau d'approvisionnement aux paysans multiplicateurs des semences.

- ✓ Les quantités d'engrais chimiques utilisées en commune Giheta durant les cinq dernières années ne sont qu'estimatif car ce commerce a été libéralisé. Les quantités connues sont celles fournies par la DPAE tandis que celles vendues par les privés échappent généralement au contrôle.

Tableau 2 : Evolution de la vente des engrais chimiques de 2008 à 2012

Types d'engrais	Années				
	2008	2009	2010	2011	2012
DAP	12 tonnes	15 tonnes	19 tonnes	23 tonnes	60 tonnes
TSP	-	13 tonnes	-	-	-
Urée	-	7 tonnes	5 tonnes	10 tonnes	-
Total	12 tonnes	35 tonnes	24 tonnes	33 tonnes	60 tonnes
Moyenne d'engrais par ménage (17833)	0,67 kg	1,96 Kg	1,35 kg	1,85 kg	3,36 kg

Source : Rapport de l'Agronome communal 2012

- ✓ En tenant compte du nombre de ménages que compte la commune de Giheta (17833), on en déduit qu'en moyenne un ménage a reçu une quantité de 2kg d'engrais chimiques. Ces minimes quantités sont utilisées sur toutes les cultures fautes de mieux, la population privilégie les cultures les plus précoces et dont la rentabilité est directement visibles (les cultures du marché).
 - ✓ les cultures sont généralement attaquées par diverses maladies. Les produits phytosanitaires ne sont pas également disponibles en temps réel. Les cultures les moins résistantes se retrouvent avec un rendement très faible.
- L'emploi et l'encadrement
- ✓ Le secteur agricole utilise la main d'œuvre familiale avec l'usage d'un outillage rudimentaire (houe), c'est-à-dire qu'il n'y a aucun système mécanisé.
 - ✓ L'agriculture ne parvient pas à occuper la population tout le long de l'année. Il y a de cela un chômage déguisé car il y a des périodes de sous emplois et de désœuvrement.
 - ✓ En plus, le secteur agricole n'est pas très rémunérant d'où les jeunes l'abandonnent pour aller à la recherche d'autres emplois plus rémunérant dans les villes et centres urbains.

- ✓ Les sols de Giheta sont mal exploités par manque de maîtrises des techniques culturales améliorées notamment par manque d'un encadrement adéquat
- Transformation/conservation et la commercialisation.
La transformation et la commercialisation des produits agricoles leur apportent une valeur ajoutée .
 - ✓ En commune de Giheta, on trouve une usine de transformation d'huile d'avocat à Murayi qui fonctionne suivant la disponibilité de la matière première.
 - ✓ Il ya également des unités de dépulpage du café sur les collines Korane, Ndebe et Kaguhu.
 - ✓ On trouve également au CFR (centre de Formation rural) des unités de transformation de la confiture, lait du soja, farines composées ainsi que divers jus des fruits (ananas, maracujas et fraises)

❖ Les principales contraintes dans le secteur agricole

Au niveau agricole les contraintes sont de plusieurs ordres, il y a des contraintes structurelles, conjoncturelles.

Au niveau des contraintes structurelles on a :

- Le système d'exploitation agricole (exploitation familiale) qui engendre l'émiettement des terres
- L'habitat dispersé qui ne permet pas une exploitation mécanisée et à grande échelle.
- La pression démographique (enfant=richesse, liée également aux croyances et à la faible maîtrise des méthodes contraceptives)
- L'agriculture de la commune Giheta est d'autosuffisance alimentaire, elle n'est pas tournée vers le marché.
- Le système inadéquat ou absence d'orientation claire du système agricole dont les manifestations mettent en relief une insuffisance ou manque de matériel biologique performant, l'inaccessibilité à temps aux intrants et une quasi absence d'appui aux producteurs.

Les contraintes d'ordre conjoncturelles

- Les faibles capacités techniques et financières des structures d'encadrement agricole
- Le faible financement du secteur agricole donc le dispositif d'appui n'est pas développé
- L'insuffisance d'unité de transformation, des techniques de conservation de la production ainsi que des marchés d'écoulement des produits agricoles, en particulier pour les produits périssables qui mûrissent au même moment, à l'exemple des tomates entravent le développement de ce secteur..

❖ Les potentialités et opportunités du secteur agricole

La commune de Giheta peut améliorer ses performances suite aux potentialités /opportunités qui lui sont offertes.

- Le sol et le climat de la commune de Giheta sont favorables à une gamme de cultures très variées et à l'intensification agricole.
- Les structures d'encadrement décentralisées depuis le niveau national, provincial, communal et même collinaire.
- La commune dispose de deux centres semenciers ainsi que des associations des multiplicateurs privés de semences qui peuvent être mis à profit pour augmenter la production semencière.
- L'existence d'une usine de transformation des avocats et des unités de transformation des fruits peuvent jouer un rôle dans le décollage de l'économie s'elles sont rentabilisées.
- La commune dispose également d'une main d'œuvre abondante (pas chère) et surtout dynamique. .
- Comme la production agricole se fait en chaîne, le travail en synergie des agriculteurs, des vendeurs d'intrants, des commerçants ainsi que des institutions de micro finances amélioreront les performances de ce secteur.
- Les différents partenaires au développement comme le FIDA, la GIZ,etc peuvent venir en appui à ce secteur par leurs apports techniques et financiers/
- La commune de Giheta se situe sur les grands axes (Bujumbura-Gitega, Gitega-Ngozi, Gitega-Karusi) qui faciliteraient l'approvisionnement en intrants et l'écoulement de la production.

Mais les transactions agricoles dans la commune de Giheta évoluent dans un système dit « **market-driven** » dans lequel les acteurs n'ont que des relations strictement commerciales. Les agriculteurs ne sont pas organisés et ne se concertent pas lors de la vente de la production donc sont mal organisés tandis que les commerçants le sont mieux et sont plus rodés dans l'art de la spéculation. Dans ce système, l'agriculteur ne se développe pas et persiste dans sa misère.

Pour que le secteur soit développé, il faudrait que toutes les parties prenantes sur les différents maillons de la chaîne deviennent opérationnelles et collaborent étroitement. Ainsi, les commerçants fourniront les intrants en quantité suffisante et à temps, les IMF donneront des prêts aux agriculteurs pour les acheter, la production agricole subira une augmentation significative en terme de quantité et de qualité. Il y aura une autosuffisance alimentaire et un surplus commercialisable à des prix négociés.

3.1.2. Dans le domaine d'élevage

❖ **Etats des lieux de l'élevage**

- L'élevage en commune Giheta est essentiellement constitué du petit et du gros bétail de race locale.
- Le petit bétail est prédominant dans les ménages pour des raisons simples dont l'insuffisance des espaces pâturables.
- L'élevage y est de type traditionnel extensif où, durant toute la journée, les animaux broutent librement les pâturages naturels sur les montagnes et dans les vallées.
- Seuls quelques éleveurs modernes et certaines associations ayant bénéficiés de l'appui des projets comme PARSE, IPPTE, PRDMR disposent des bovins de race améliorées mais dont le nombre reste encore insuffisant eu égard aux besoins de la population.

Tableau 3: Nombre de têtes de bétail fourni par les différents bailleurs durant l'année 2012.

Espèce	Race	Origine	Bailleurs	Période	Effectifs
Caprine	Locale	Burundi	Mi-PAREC, Croix rouge et FAO	Avril 2012	90, 80 et 142
Bovine	Améliorée	Ouganda	IPPTE	Déc. 2012	14
Lapine	Locale	Kayanza	PARSE	-	290
Volaille	Améliorée	Ouganda	IPPTE et FAO	Avril-Mai et Septembre 2012	5995 et 500

La commune de Giheta dispose de 3286 bovins, 18407 caprins, 2610 ovins, 7216 porcins, 4995 lapins et 25508 volailles. Compte tenu du nombre de têtes de bétail et de ménages, on peut estimer à 0, 005 têtes par ménage en 2012.

- Pour le traitement des maladies, la commune dispose des vétérinaires et des agents en santé animale dans les zones. Il y a également des ménages ayant aménagé des couloirs d'aspersion.
- L'alimentation est composée essentiellement du pâturage sur le parcours naturel, il y a peu d'éleveurs qui font la supplémentation. Mais les cultures fourragères comme les trypsacums commencent à se généraliser sur les courbes de niveaux.
- Pour l'abattage, la commune de Giheta possède quelques aires d'abattages publiques sans aménagement spécifique, on les trouve sur les marchés de Nyarusange, Gasunu, Bubu et Bukinga. .
- Il n'y a pas de marché bétail dans la commune de Giheta. Les bovins, les caprins, les ovins et les porcs sont vendus dans les ménages pour abattage ou élevage. Les caprins et les porcs sont les plus consommés. Comme l'abattage est généralement clandestin, il est difficile d'évaluer le nombre d'animaux abattus.

❖ Principales contraintes de l'élevage

- la commune dispose de peu d'animaux d'élevage (0,005 têtes de bétail par ménage de 5 personnes en moyenne) avec prédominance du petit bétail.
- Les espaces pâturables dont disposent les ménages de Giheta sont insuffisants.
- La majorité des éleveurs de Giheta ne pratique pas la stabulation semi-permanente. Ils laissent les animaux sur le parcours naturel toute la journée d'où les faibles rendements.
- Le personnel d'encadrement vétérinaire n'est pas suffisant et surtout peu formé
- Les aires d'abattages d'animaux d'élevage ne sont pas aménagées et se trouvent localisées sur tous les 4 marchés de Giheta
- La commune ne dispose pas de pharmacie vétérinaire. Les médicaments sont vendus dans des boutiques avec d'autres articles ou denrées alimentaires par des commerçants sans notion y relative.
- La plupart de la population élève des bovins de race locale dont la rentabilité laitière et en viande reste médiocre.
- Pour les personnes ayant reçu les animaux de race améliorées en provenance des partenaires comme IPPTE, PARSE, FAO et Mi-PAREC, la gestion et l'entretien de ces races améliorées exigent beaucoup de moyens financiers pour l'alimentation et les soins de santé. Ces différents coûts ne sont pas à la portée de la majeure partie de la population.

❖ Potentialités du secteur de l'élevage

- La commune de Giheta est proche de la Direction générale de l'élevage, elle peut facilement appuyer dans la vaccination du bétail
- De plus, elle peut augmenter le potentiel génétique de ses races locales par inséminations artificielles car les techniques sont disponibles localement
- L'écoulement de la production animale (lait et viande) est facilité par le réseau et trafic routier de la commune de Giheta.
- Le sol et le climat de la commune sont favorables à l'élevage, se prêtent également mieux à l'installation des cultures fourragères pour permettre la stabulation permanente à cause de l'insuffisance de l'espace pâturable. Il serait souhaitable de développer le plus l'élevage du petit bétail.

3.1.1.3. Dans le domaine de l'environnement

❖ Etats des lieux du secteur de l'environnement

- La commune de Giheta dispose des boisements privés (187 ha), communaux (127 ha) et domaniaux (294 ha) répartis dans toutes les zones mais la zone Kiriba compte plus de 60%.
- Ces boisements sont mixtes et servent essentiellement à la production du charbon, du bois de chauffage, des planches, des madriers et des perches.

- Ils créent également des conditions climatiques favorables au développement des différentes cultures
- Certains endroits sont protégés contre l'érosion par aménagement des courbes de niveau et installations des arbres forestiers et agroforestiers.
- Presque tous les boisements sont jeunes car on enregistre des abattages excessifs des arbres à l'âge jeune,
- La commune de Giheta dispose de carrières de moellons sur les montagnes, du sable et gravier dans les rivières qui traversent la commune.

❖ **Problèmes et contraintes dans le secteur de l'environnement**

Comme l'homme est au centre des facteurs environnementaux, il est le premier agent destructeur par :

- l'exploitation anarchique des carrières lors de la mise en place des infrastructures et sans leurs remises en état entraîne divers accidents pour les personnes et les animaux d'élevage ainsi que la déstabilisation de l'écosystème, cela crée une portée d'entrée pour l'érosion
- par la coupe illégale des boisements à la recherche du charbon, du bois de chauffage, des planches et des madriers.
- Faible maîtrise des techniques culturales engendre généralement l'érosion
- Faible encadrement du secteur malgré qu'il y ait une structure pour cette fin.
- Il y a un marais qui est aménagé mais dont les bassins versants ne sont pas protégés (Nyamasarwe sur 61 Ha).
- La pression démographique se fait également sentir sur les écosystèmes naturels protégés. Les terres marginales qui naguère n'étaient pas exploitées l'ont été à cause de la diminution d'espace cultivable

La commune de Giheta dispose d'une superficie importante de marais exploités mais non aménagés (316 ha). Nyagifunzo, Gituku, Le long de la Ruvyironza, Ndebe, Nyambeho et Mutwenzi (rugoti)

❖ **Potentialités du secteur de l'environnement**

Au niveau des potentialités, on signale :

- ✓ L'existence de la réglementation sur l'exploitation des mines et carrières qui servira d'outil légal pour la protection et même la répression en cas de besoin.
- ✓ L'existence d'un service forestier au niveau communal
- ✓ Les projets de développement à impact négatifs sur l'environnement doivent prévoir des mesures d'accompagnement pour atténuer l'impact.
- ✓ Malgré l'exigüité des terres dans les zones Kabanga et Giheta, la zone de Kiriba dispose encore d'espace que la commune peut reboiser ou faire des autres aménagements de protection.

3.1.2. Développement des activités hors agricoles

3.1.2.1. L'industrie et l'artisanat

➤ Etat des lieux

La commune ne possède pas d'industries mais il y a une usine à caractère industriel qui se trouve à Murayi pour la transformation des avocats en divers produits. L'usine d'avocats n'est pas actuellement fonctionnelle pour diverses raisons à savoir ; l'insuffisance de matières premières, l'initiateur s'approvisionne à moindre coût et les producteurs sont devenus réticents, la qualité des avocats n'est pas également contrôlée. Il y a également des textes réglementaires qui ne sont pas encore disponibles.

Des unités de transformation surtout agro-alimentaires pour l'essentiel au CFR chez les frères beneyozefu de Giheta.

Le domaine artisanal est encore à l'état embryonnaire car peu de gens vivent uniquement de cette activité. Malgré que ce secteur soit porteur d'espoir, il reste marginal. Il est marqué par une diversité d'activités à savoir la menuiserie, la briqueterie, tuilerie, carrelage, couture, vannerie et tissage etc mais tous ces métiers sont à caractère traditionnel dominant.

❖ Contraintes

Ce domaine a comme contrainte, l'absence de structuration des artisans en associations ou coopérative et surtout, l'inadéquation production - écoulement des produits artisanaux, ainsi qu'un accès difficile des artisans au micro-crédit.

Malgré la bonne volonté de l'autorité administrative et de la population de former les jeunes déscolarisés sur les différents métiers à Giheta et à Mutobo, ces jeunes lauréats des centres d'enseignements des métiers ne parviennent pas à avoir le kit adéquat de démarrage et risque d'être vite déscolarisé. Pour ceux ayant reçu un kit, faute d'encadrement et d'une connexion adéquate aux marchés d'écoulement, ils ont préféré vendre le kit et retourner à la case départ.



Une association de jeunes lauréats du CEM Giheta appuyée par PADCO

❖ *Potentialités*

La commune de Giheta dispose de beaucoup d'artisans, les uns formés au CFR, les autres aux différents centres d'Enseignement de Métiers. Elle dispose également de la matière première pour l'artisanat et métier (argile, bois, électricité, etc) qui peut être mise à contribution pour le développement de ce secteur. La commune avait eu un soutien des partenaires mais avec leurs retraits, la gestion de la pérennité des actions n'a pas été des meilleures. La commune de Giheta dispose également d'un stand d'exposition des produits artisanaux au musée vivant de Bujumbura mais le marché d'écoulement n'est pas alléchant.

Les autres activités artisanales comme la soudure, les réparations diverses, la tôlerie y pouvaient être développées car il y a des endroits où on trouve de l'électricité.

La proximité de la ville de Gitega et sur l'axe desservant plus de 5 provinces du pays (centre-est et le nord-est) pourrait être un atout pour l'écoulement des produits. Il leur faut donc un appui soutenu en terme financier à travers les IMF ainsi que la publicité de leurs produits. Ce secteur est très vaste et pouvait caser les jeunes lauréats des CEM et des recalés du système éducatif formel mais se trouve confronter aux problèmes ci-haut cités.

3.1.2.2. Energie, mines et carrières

❖ **Etat des lieux**

En commune de Giheta, la principale source d'énergie est le bois mais il est utilisé sous forme de bois de chauffage ou de charbon de bois. L'utilisation du bois contribue à la déforestation et au déboisement dans la commune. Très peu de personnes utilisent le charbon de bois. Concernant l'énergie électrique, seulement le centre de Kibimba, Murayi et le chef-lieu de la commune bénéficient de l'électrification par la Régideso.

Quant à l'énergie solaire, elle commence à s'installer timidement, il y a certains ménages en zone Giheta et Kabanga qui ont installé des plaques solaires. Le Poste de la Police de Sécurité publique au chef-lieu de la Commune utilise également l'énergie solaire.

❖ **Contraintes**

L'électricité n'arrive pas sur tous les centres de la commune alors qu'elle pouvait induire un développement des métiers et autres activités demandant de l'électricité. Les abonnés de la regideso représentent une proportion insignifiante des habitants de Giheta et utilisent l'électricité essentiellement pour les besoins d'éclairage.

La majorité de la population de Giheta n'a pas accès à l'énergie renouvelable (solaire) faute de moyens financiers. Et pourtant, elle pourrait constituer une alternative viable et mieux adaptée pour satisfaire les besoins énergétiques de base pour les privés et infrastructures publics dans un contexte d'habitats et d'infrastructures sociales dispersés tout en préservant l'environnement.

❖ **Potentialités**

L'habitat de la commune Giheta est constitué essentiellement d'une couverture en tuiles et en tôles d'où l'installation des plaques solaires ne causerait pas de problèmes. Les rayonnements solaires sont également en quantité suffisante pour alimenter un ménage de la commune de Giheta

Le sous-sol ne contient pas de minerais précieux connus, mais il y a des carrières de moellons, de latérites, des pierres à plaquer et de sable, surtout dans toutes les zones de la commune Giheta. Le sable est exploité sur les collines de Kibande, Rubarasi dans la rivière Mutwenzi (zone Kiriba) et Korane/Nyamugari dans la Ruvyironza (limite entre les zones de Giheta et Kabanga). Quant au moëllon, il est exploité sur les collines de Rubarasi, Kamonyi et Masasu en zone de Kiriba, et Bihororo en zone de Giheta.

3.1.2.3. Voies de communication

3.1.2.3.1. Routes, pistes et ponts

❖ **Etat des lieux**

La commune dispose d'un réseau routier dense allant des routes d'intérêt général aux pistes collinaires. Malgré ce réseau, les moyens de transport les plus usuels au niveau communal restent le transport par tête d'homme., Le transport des personnes à moto est également en pleine expansion. La circulation des biens et des personnes par voie routière dans la Commune Giheta est la plus aisée de la province Gitega. En effet, elle est traversée par 3 routes nationales (RN) asphaltées : à l'Ouest, il y a la RN2 Gitega-Bujumbura, sur un tronçon de 18 kilomètres, de Nyambeho (colline Gisuru) à Kaniga (colline Musama), et à l'Est il y a la RN 13 Gitega-Muyinga, sur un tronçon de 6 kilomètres, de Rubarasi à Gasunu au pont sur la Ruvubu ainsi que la route Gitega-Ngozi. Elle possède également un réseau très dense des pistes (157,8 km) qui mènent sur toutes les collines et les infrastructures communautaires. La GTZ a également appuyé la commune de Giheta dans la réhabilitation des ponceaux.

❖ **Contraintes**

En dehors des Routes Nationales dont l'entretien et la maintenance est assurée par le cantonnement manuel, l'entretien des pistes et des ponceaux communaux est du ressort de la commune à travers les travaux communautaires. Certaines de ces pistes est ponceaux sont en très mauvais état.

Malgré l'existence d'un réseau assez dense des pistes, ces dernières sont peu praticables. Cela se manifeste par la présence de nids de poule, des petits ravins dus à l'absence de canalisations.

L'empiètement sur les espaces réservés à la piste pour essayer d'étendre les espaces cultivables entraîne l'impraticabilité des pistes.

Quant aux ponceaux, la plupart d'entre eux sont également dans un état déplorable. Comme ils sont construits en bois, ils ne résistent pas à la pourriture et risquent de se briser à tout moment lors du passage d'un véhicule chargé, ou sont emportées par les eaux des rivières lors des crues.



Piste qui mène au chef lieu de la commune



Ponceau qui relie Nyamugari et Kanyinya,

Potentialités

Toutes les collines sont désenclavées malgré l'état des pistes car, on peut accéder à toutes les infrastructures socio-économiques des deux zones de Giheta et Kabanga. Seule la zone de Kiriba est difficile d'accès suite à son relief très escarpé.

3.1.2.3.2. Télécommunications

En ce qui concerne les télécommunications, on peut noter avec intérêt la présence d'une radio locale « Radio ijwi ry'Umukenyezi » dont les émissions couvrent toute la province de Gitega et quelques communes des provinces de Karusi, Muramvya et Mwaro. Cette radio est l'œuvre d'une association féminine dénommée « **Dushirehamwe** » et à pour mission la promotion des droits humains, de l'égalité des genres ainsi que la mobilisation de la femme à l'auto développement. La population de la commune de Giheta bénéficie également des prestations des différentes sociétés des télécommunications telles qu'ONAMOB, Smart, Leo, Africell, Econet etc. La commune de Giheta disposait de la téléphonie fixe mais actuellement elle n'est plus fonctionnelle.

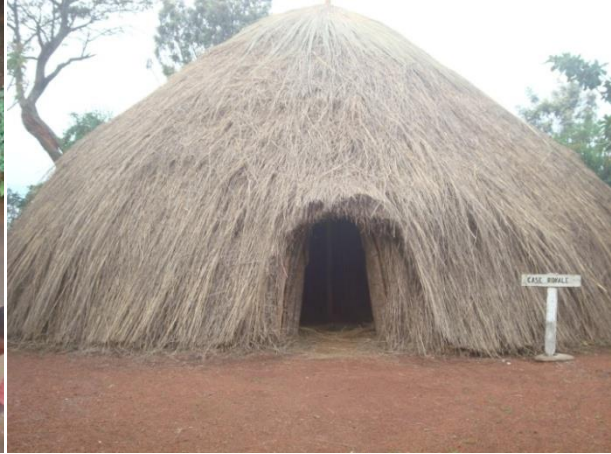
La transmission de l'information à caractère officiel ou d'intérêt communautaire se passe également par le système traditionnel de personnes-messagers qui sillonnent les collines de ménage à ménage ou les communiqués lus dans des églises après la messe assurent l'essentiel dans la transmission de l'information dans la commune. Le système de courrier postal a repris car la commune dispose d'un bureau postal..

3.1.2.4. Tourisme et hôtellerie

Au niveau du tourisme, la commune de Giheta dispose d'un site écotouristique et d'un site d'un tourisme culturel: le site des eaux thermales de Gishuha et le sanctuaire des tambours de Gishora, mais ces sites ne sont pas bien aménagés.



Site touristique d'eau thermale de Gishuha.



Site historique des tambours de Gishora

Ces sites ne sont pas entretenus alors qu'ils devraient être une source de recettes au niveau communal et source de revenu des exploitants de ces derniers s'ils étaient bien aménagés.

Quant à l'hôtellerie, on peut noter l'existence de trois établissements pouvant offrir des services aux voyageurs: un hôtel-bar-restaurant avec salle de réunion "Le Quinquina" sur la colline de Gisuru et deux maisons de passage, à savoir "Sogos Lodge" à Gisuru et "celle de l'Hôpital Kibimba. C'est un progrès pour une commune quand on sait que cette activité était inexistante il y a peu de temps.



Hôtel « Le Quinquina » (à Gisuru)

Les infrastructures hôtelières jouent un rôle important dans le développement d'une localité. Elles attirent les voyageurs, créent de l'emploi et font entrer des recettes communales. La rentabilité financière pourrait souffrir de la concurrence du centre de Gitega compte tenu de la distance qui sépare Gitega de Giheta et des facilités de déplacement de part sa situation le long de la Route Gitega-Bujumbura.

3.1.2.5. Commerce et les institutions financières

Dans la commune de Giheta, les activités commerciales sont constituées essentiellement par de petites boutiques familiales réparties dans toutes les zones, des dépôts et des débits de boissons de la Brarudi et ceux de la bière locale. La commune de Giheta ne dispose pas de marché de gros. Presque tous les petits commerçants s'approvisionnent au marché de Gitega. Ce secteur aurait été très prospère s'il avait été bien soutenu car la circulation des biens et services est facilitée par les différentes routes la reliant avec toutes la région centre-est et nord.

En plus de la Régie Nationale des Postes (RNP) dont le Bureau est installé au chef-lieu communal, la commune dispose de trois institutions de microfinances qui appuient la population, il y a « Turame », FONSDEV (Fond de Solidarité pour le Développement) surtout pour les théiculteurs. Ce fond a déjà appuyé dans l'installation de l'usine à café de Kaguhu et TWITEZIMBERE qui octroie des microcrédits à des associations ou des individus regroupés autour de ce qu'on appelle « Groupe solidaire ». Ces IMF sont basées à Gitega. Son approche d'intervention est basée sur le principe de caution solidaire et le remboursement est bihebdomadaire pour ceux ayant contracté le micro crédit sur 4 mois et mensuel pour le micro crédit sur six mois. Il est à signaler que la population n'est pas bien informée et sensibilisée sur le fonctionnement de ces institutions de micro finance.

3.1.3. FINANCES COMMUNALES

Le budget communal comprend essentiellement le budget ordinaire de fonctionnement et le budget d'investissement. Il est le produit de la collecte des taxes communales perçues sur les objets taxables et auprès des contribuables exerçant des activités lucratives sur le territoire communal ainsi que des partenaires au développement.

3.1.3.1. Sources des recettes

Les recettes les plus importants proviennent des taxes-marchés. A ce titre, on peut noter que la commune possède quatre marchés, à savoir celui de Nyarusange sur la colline Ruhanza en zone Giheta, celui de Bubu à Kibimba et celui de Bukinga en zone Kabanga, ainsi que celui de Gasunu en zone de Kiriba.

La commune possède quatre marchés à savoir les marchés de Bubu et de Bukinga en zone Kabanga, le marché de Nyarusange en zone de Giheta et celui de Gasunu en zone de Kiriba. Ces différents marchés se tiennent à des jours différents comme le montre le tableau qui suit:

Tableau 4 : Les marchés et centres de négoce ou de ramassage¹

N°	Nom du marché ou du centre de négoce	Localisation du marché ou centre de négoce	Jour de tenue	Recettes généralisées pour la commune(BIF) mensuelles
1	Nyarusange	Ruhanza	Mercredi	84.200
			Vendredi	96.000
			Dimanche	130.000
2	Bubu	Kibimba	Mercredi	160.000
			Dimanche	360.000
3	Gasunu	Gasunu	Mercredi	100.000
4	Bukinga	Bukinga	Mardi	67.200
			Vendredi	129.200

Au niveau de la gestion de ces marchés, elle varie d'un marché à l'autre. Ainsi le marché de Bubu est géré par un contractuel qui a signé un contrat avec la commune sur un montant annuel qu'il versera régulièrement. Il est appuyé par des aides percepteurs non contractuels, à sa charge. Ces aides percepteurs sont engagés ponctuellement et reçoivent 10% du montant collecté à la fin du mois.

Pour les marchés de Nyarusange, Gasunu et Bukinga, la même activité est exercée par un chef de marché non contractuel, recruté en dehors du personnel communal, il est aidé par des aides percepteurs. Tous perçoivent le 10% du montant collecté à la fin du mois.

D'après les données du tableau des recettes par marché, les marchés de Ruhanza et celui de Bukinga rentrent peu d'argent par rapport à Bubu et Gasunu. Cela est dû essentiellement à sa position par rapport à la ville de Gitega. Plus de la moitié des fonctionnaires qui travaillent à Giheta habitent Gitega ou Kibimba, ceux-là préfèrent s'approvisionner à Gitega d'où les faibles recettes au niveau communal. Donc le marché de Giheta (Ruhanza) éprouve un problème de proximité avec la ville de Gitega qui engendre le faible écoulement des produits. Il est à signaler qu'on n'y rencontre aucun grossiste.

Pour le marché de Gasunu, il est situé en zone kiriba à côté de la route Gitega-Karusi. Sur ce marché on y trouve que le centre de santé de Gasunu et dont le personnel rentre à Gitega. Les produits vendus proviennent de Gitega.

Le marché de Bubu est le mieux indiqué compte tenu des recettes et de sa position éloigné des autres centres ainsi que l'occupation du centre Bubu.

¹ Source : Administration communale, Inventaire actualisé du Patrimoine communal pour l'année 2011. Giheta, Décembre 2011.

Les autres recettes proviennent des impôts sur les mutations et transferts, les boissons locales, les taxes sur chargements, les abattages du petit bétail, les droits sur les autorisations et attestations.

3.1.3.2. Principales dépenses

Pour que la commune puisse rendre des services tels qu'ils sont sollicités par la population, elle est obligée de consentir un certain nombre de dépenses courantes. Ces dépenses sont les suivantes: les salaires du personnel communal y compris les obligations sociales (cotisations à l'INSS et à la Mutuelle de la Fonction Publique, le carburant du véhicule communal, les frais de réparation et entretien du même véhicule, les commissions des percepteurs, les valeurs communales, les fournitures de bureau, les frais de mission et de téléphone et l'assistance aux indigents, ...

3.1.3.3. Principaux secteurs d'investissement communal

Les principaux secteurs où la commune investit sont l'éducation et la santé. Elle contribue beaucoup dans les constructions des infrastructures communautaires (les écoles, les centres de santé). Ex. Elle contribue dans l'extension des écoles primaires pour former les écoles fondamentales et le centre de santé de Muremera en cours de construction. Mais elle a investi dans d'autres secteurs de 2010 à 2012 en cofinçant avec le Projet PRADECS des microprojets communautaires.

3.1.3.4. Evolution du budget des recettes, des dépenses et du budget d'investissement de 2007 à 2012

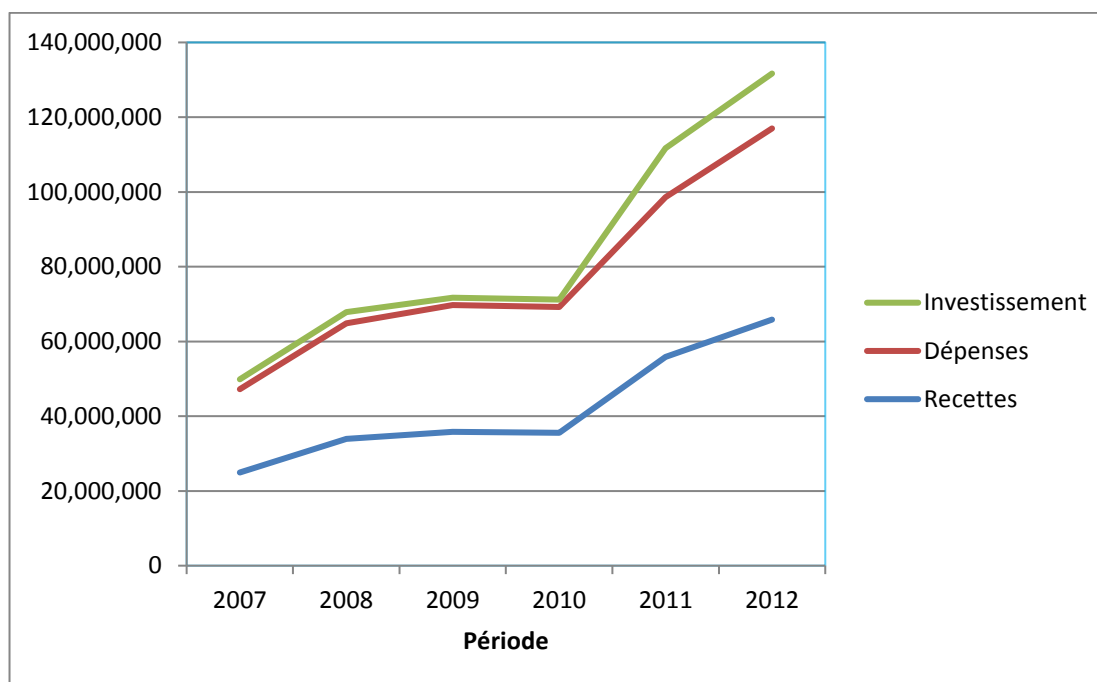
Le budget communal a évolué d'une manière croissante au cours des 6 dernières années.

Tableau 5 : Evolution des recettes, des dépenses et du budget d'investissement de 2007 à 2012:

Année	Recettes	Dépenses	Investissement	Accroissement: année N par rapport à N-1		
				Recettes	Dépenses	Investissement
2007	24 931 320	22 286 100	2 645 220	-	-	-
2008	33 939 734	30 905 328	3 034 406	9 008 414	8 619 228	389 186
2009	35 841 480	33 908 633	1 932 847	1 901 746	3 003 305	- 1 101 559
2010	35 576 080	33 670 753	1 905 327	- 265 400	- 237 880	- 27 520
2011	55 844 110	42 736 231	13 107 879	20 268 030	9 065 478	11 202 552
2012	65 838 651	51 145 861	14 692 790	9 994 541	8 409 630	1 584 911

Source: Comptabilité communale, Janvier 2013

Evolution des recettes communales



Ce graphique montre une évolution du budget communal au cours de la mise en œuvre du PCDC 1^{ère} génération (2008-2012) et appelle le commentaire suivant :

- 1) On observe un accroissement spectaculaire des recettes au cours de l'année 2011 par rapport à l'année 2010. Cela est le résultat des efforts des autorités communales

d'appliquer la stratégie provinciale de mobilisation des recettes propres élaborée en avril 2011 par:

- a. le recensement exhaustif des objets taxables et des contribuables
 - b. la permutation des percepteurs d'une zone à une autre
 - c. le paiement d'une prime de 10% de la somme collectée à chaque percepteur.
 - d. la mise en place d'une équipe de supervision des percepteurs (équipes composées de personnes non employées par la commune : chômeurs, démobilisés)
- 2) La différence entre les recettes et les dépenses a été consacrée à l'investissement, essentiellement dans les secteurs de l'éducation et la santé, en contribuant à la construction des infrastructures communautaires.
 - 3) Pour le budget communal d'investissement, la commune a été appuyée largement par des partenaires techniques et financiers tels que le Fonds communal d'investissement (FONIC), le Projet PRADECS, etc.

Par exemple, la commune a bénéficié d'un financement de 44 millions de francs dans la Construction du centre de santé de Muremera.

- 4) Les fonds propres à la commune destinés à l'investissement restent faibles par rapport aux besoins réels ressentis si on tient compte des ambitions légitimes de la population en matière d'infrastructures socio-économiques et en matière d'activités génératrices de revenu, lesquels besoins ont été exprimés à travers les différents projets proposés lors des ateliers collinaires, zonaux et communal du diagnostic participatif.

Contraintes

Parmi les problèmes rencontrés au niveau des recettes, il y a le faible développement du secteur commercial, le grand pourvoyeur des taxes, il y a également le manque du civisme fiscal ainsi que les lacunes dans les stratégies de collecte des taxes. Comme il y a une faible diversité des produits taxables, l'assiette fiscale devient faible et ainsi la commune en souffre.

Au niveau des dépenses, la commune dispose d'un personnel qui a un impact budgétaire. Les dépenses de fonctionnement surtout pour les déplacements sont élevés par rapport aux recettes et au budget d'investissement.

Potentialités

Compte tenu de son réseau routier, il y aurait circulation des biens et services. Il y aurait également l'amélioration des recettes grâce à l'appui de la GIZ dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de collecte des recettes.

3.2. Analyse des secteurs sociaux

3.2.1. Education

❖ Etat des lieux

Le secteur de l'éducation à Giheta est organisé en enseignement formel comprenant le niveau primaire et le niveau secondaire général et technique et un enseignement informel comprenant un centre d'enseignement des métiers, des écoles Yaga Mukama et des centres d'alphabétisation des adultes.

3.2.1.1. L'enseignement maternel

L'enseignement est assuré dans les classes dites préscolaires qui sont généralement affectées à des écoles primaires. On compte 16 écoles primaires qui ont une classe maternelle chacune, dont une en a deux: celle de Rweru ¹². La zone de Giheta en compte 6, la zone de Kabanga 7 et la zone de Kiriba 3. Des 16 classes maternelles, deux sont gérées par des privées en zone Kabanga, tandis que les quatorze autres sont logées dans les locaux des écoles primaires publiques qui les gèrent et les contrôlent. A ce niveau les enfants qui fréquentent ces classes se préparent aux programmes de la 1ère année.

Tableau 6 : Répartition des 16 classes maternelles par zone

Zone Giheta	Zone Kabanga	Zone Kiriba
EP Gisuru; EP Gataba; EP Giheta I; EP Ruhanza; EP Mukobe; EP Rwamvura;	EP Rweru I; EP Rweru II; EP Nyamugari; EP Murayi; EP Kibimba, deux privés à Rweru et kibimba	EP Gasunu; EP Kiriba; EP Rubarasi

Le constat est qu'il y a une forte disparité au niveau de la répartition spatiale des écoles.

Dans ces classes, le système d'enseignement est presque similaire à celui des écoles primaires à part que les leçons commencent à 8h00 pour prendre fin à 11h30 minutes. Les enseignants des classes maternelles ne sont pas recrutés par le Ministère ayant l'enseignement de base et secondaire dans ses attributions; leurs équipements sont fournis par les collectivités locales avec l'appui de l'Unicef. Quant au programme enseigné dans les écoles maternelles, il a été proposé par l'Unicef et parvient aux écoles via l'Inspection Communale de l'Enseignement de Base qui doit aussi veiller à sa mise en application.

Jusqu'à l'heure actuelle, les effectifs dans les écoles maternelles ne sont pas satisfaisants et s'élèvent à 1070 enfants dans toutes les 16 classes de la Commune avec une prédominance féminine et une moyenne de 65 par classe. Les données statistiques révèlent des écarts

² Commune de Giheta. Inventaire actualisé du patrimoine communal pour l'année 2011. Décembre 2011, p.14

numériques en pourcentage en raison de 43,1% correspondant à 480 pour la population masculine et 60% correspondant à 590 pour la population féminine³.

3.2.1.2. Enseignement primaire

Infrastructures

Au niveau de l'enseignement primaire, la commune compte 210 salles de classe à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013, avec une moyenne de 87 élèves par classe. Ceci semble acceptable si on se place dans une logique de la double vacation. Mais si on se souvient que le ratio écoliers/ enseignants est de 45, cela signifie que dans certaines écoles, il y a plus d'enseignants que de salles de classe. Il y a donc un déficit de salles de classe qui est à l'origine des effectifs trop élevés dans les classes (exemple de l'EP de Kiriba qui enregistre jusqu'à 168 élèves par classe⁴). Dans de telles conditions, les élèves sont obligés de s'asseoir à 3 ou 4 sur un même pupitre et l'encadrement devient difficile voire impossible.

Globalement, les enseignants sont en nombre suffisant mais leur répartition reste inéquitable. Par contre en terme de qualité, certains enseignants sont des non qualifiés ayant besoin des formations continues tout comme les qualifiés ont besoin des mises à niveau périodiques. Enfin, la carrière des enseignants a besoin d'être revalorisée et les différents partenaires du système éducatif (parents, administration territoriale et technique, gouvernement) et autres partenaires du développement doivent y contribuer chacun en ce qui le concerne.

Au niveau primaire, la commune de Giheta dispose de 26 écoles primaires réparties en 21 directions scolaires. A ce palier de l'enseignement, les effectifs des écoliers sont très élevés. Le nombre des filles est en général plus élevé que celui des garçons avec respectivement 52,60% et 47,40% des effectifs au niveau communal⁵.

En ce qui concerne les ratios moyens élèves/maître, élèves/classe, élèves/banc-pupitre, la situation se présente comme suit à la fin de l'année scolaire 2012-2013⁶:

Tableau 7 : Ratios de l'enseignement primaire

Ratios	Ratio écoliers/classe	Ratio écoliers/enseignant	Ratio enseignant/classe	Ratio écoliers/banc-pupître
Commune	87	45	1	4
Province	74,7	49,3	1,4	3,5

³ Source : DCE Giheta, Janvier 2013

⁴ DPE Gitega. Rapport annuel 2011-2012. Novembre 2012, pp. 14-15 et 29-30. C'est en classe de 1^{ère} année

⁵ DPE Gitega. Rapport annuel 2011-2012. Novembre 2012, p.14-15 et 29-30.

⁶ Ibidem, p.37

Ce tableau suscite le commentaire suivant :

- a) Le ratio écoliers/classe est supérieur à celui proposé au niveau de la norme nationale qui est de 50 élèves par classe. Il dépasse la moyenne provinciale. Mais les disparités ne manquent pas. Ce ratio varie de 167,5 (1^{ère} année, EP Kiriba) à 27 (4^{ème} année, EP Rutovu).
- b) Le ratio écoliers/enseignant est satisfaisant car la norme nationale est de 50 écoliers par enseignant. Il y a un léger mieux par rapport à la moyenne provinciale.
- c) Le ratio enseignant/classe s'explique par le fait de la double vacation de la salle de classe et la simple vacation de l'enseignant. Il est proche du ratio 2/1. Une des raisons à la base de ces effectifs élevés d'enseignants est probablement la proximité de la commune Giheta par rapport à la ville de Gitega où résident un bon nombre d'enseignants dont les déplacements sont facilités par le trafic permanent sur la RN2 Gitega-Bujumbura et vice-versa.
- d) Le ratio écoliers/bancs-pupitres est très alarmant. Il est proche du nombre de 4 écoliers par bancs-pupitre, ce qui constitue un des facteurs défavorisant la réussite des apprenants.

L'ensemble des 26 EP fonctionnelles et une achevée mais non encore fonctionnelle composée de 6 salles de classe et un bloc administratif. Ces 210 salles de classe comptent un total de 18389 écoliers, soit une moyenne de 87,1 écoliers par classe tout en remarquant que les effectifs vont même au-delà de 100 pour certaines écoles primaires.

Pour un meilleur apprentissage des écoliers, il est nécessaire d'équiper les écoles en bancs pupitres fournir les manuels scolaires nécessaires en nombres suffisants (1livre/élève et 2 élèves sur un même banc pupitre).

Taux d'abandon⁷

Malgré les efforts fournis par les autorités scolaires, des parents et de l'administration communale, on note un taux d'abandon plutôt inquiétant (3,7%).

Les raisons expliquant ces abandons sont entre autres la pauvreté dans les familles, les grossesses non désirées et les mariages précoces pour les filles, les conditions matérielles et pédagogiques souvent difficiles pour les plus petits et l'indiscipline (pour les renvois définitifs).

Cas de redoublement⁸

L'on constate le phénomène du redoublement à tous les paliers du primaire avec un taux de redoublement de 32,3%.

⁷ Ibidem, pp. 22-23

⁸ DPE Gitega. Rapport de la Rentrée scolaire 2011-2012. Janvier 2012, p. 20

Taux de passage du primaire au secondaire

Ce taux est exprimé en termes de taux de réussite au concours national. Il se présente de la manière suivante pour les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012 : respectivement 22,5% et 30,9%⁹. C'est un taux relativement bas qu'il serait bon de l'améliorer.

3.2.1.3. Enseignement secondaire

Comme partout ailleurs dans la province de Gitega et dans le pays, l'enseignement secondaire couvre deux volets : l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire technique. La commune Giheta compte huit écoles secondaires à savoir : l'Ecole Technique Moyenne (ETM) de Giheta, le Lycée communal de Murayi, le Lycée communal de Giheta, le collège communal de Kiriba, le Collège Arthur Chilson de Kibimba, collège Rèine de la Paix de Murayi, le CoCo Mutobo et le CoCo Bukinga.

Il s'agit de deux lycées avec deux cycles (inférieur et supérieur), une école technique et des écoles avec le cycle inférieur seulement¹⁰. Le nombre total des salles de classe est de soixante (68) dont dix huit (18) du cycle supérieur et cinquante (50) du cycle inférieur¹¹.

L'enseignement secondaire en commune de Giheta compte 4318 élèves dont 2169 garçons et 2149 filles.

Tableau 8 : Les principaux ratios de l'enseignement secondaire

Ratios	Ratio élèves/classe	Ratio élèves/enseignant	Ratio enseignant/classe	Ratio élèves/banc-pupître
Commune	56	36	1	3
Province	61,4	37,2	1,7	2

Ces ratios sont meilleurs par rapport à ceux de l'école primaire même s'il y a des améliorations à faire notamment en ce qui concerne l'augmentation des bancs-pupîtres et des salles de classes pour les collèges et les lycées¹².

Taux d'abandon

Le phénomène des abandons observés au niveau du primaire s'observe aussi au secondaire. Pour la même année scolaire 2011-2012, les abandons se sont élevés à 121 cas (59 garçons et 62 filles), ce qui représente un taux de 3,6%.

⁹ DPE Gitega, Rapport annuel 2011-2012, Novembre 2012, p.25

¹⁰ DPE Gitega, Ibidem, pp 57 et 59. L'Ecole Technique Moyenne est reprise dans les deux volets car elle comporte un cycle inférieur et trois sections techniques (bois, bâtiment et génie civil).

¹¹ Ibidem, p. 68.

¹² Ibidem, p.72

Les raisons de ces abandons sont notamment les maladies, la pauvreté, les grossesses non désirées, les mariages précoces et l'indiscipline pour les renvois définitifs¹³.

Le taux de redoublement au niveau du secondaire est de 22,8%.

La répartition des écoles primaires et secondaires dans les zones de la commune de Giheta est inéquitable.

Zone	Colline	Ecoles Primaires par Colline	Ecoles secondaires par colline	
Kabanga	Bukinga	Bukinga	COCO Bukinga	
	Nyarunazi	Nyarunazi		
	Kibimba	Kibimba	C.A.C Kibimba	
		Bubu		
		Rwerull		
		Murayi	Murayi	L.CO Murayi et CRP Murayi
		Nyamugari	Nyamugari	
		Gihehe	Gihehe	
		Kaguhu	Rutovu	
		Rweru	Rweru I	
		Gihuga	Gihuga	
		Mitimire	-	
		Kanyinya	-	
		Mubuga	-	
	Muyange	-		
	Musama	-		
Giheta	Bihororo	Giheta I	L.CO Giheta	
		Giheta II		
		Gisebuzi		
		Nyarugongo		
		Ruhanza	Ruhanza	L.Co. Giheta
		Kibogoye	Rwanvura	
		Gisuru	Gisuru	
		Kiremera	Mutobo	COCO Mutobo
			Mukobe	
		Rutegama	Gataba	
		Muremera	Muremera	

¹³ Ibidem, p. 60

	Korane	-	
Kiriba	Gasunu	Gasunu	
	Kiriba	Kiriba	COCO Gasunu-Kiriba
	Rubarasi	Rubarasi	
		Murehe	
	Kibande	Kibande	
	Masasu	-	
	Kamonyi	-	
	Gisarara	-	
	Rwingiri	-	
	Gishuha	-	
		27	8

Ce tableau montre une répartition inéquitable des écoles car certaines collines comme Musama, Muyange, Gihehe, pour ne citer que celles-là n'ont pas d'école au moment où d'autres collines comme Bihororo et Kibimba en comptent deux et plus.

Cette répartition inégale des écoles primaires créent un déséquilibre numérique au niveau des effectifs d'élèves entre les écoles. En effet, l'école qui sert deux collines connaît un surpeuplement excessif alors que celles qui partagent les enfants d'une seule colline sont aérées. Cadre logique et légale et actualisation

3.2.1.4 L'enseignement non formel

Centre d'enseignement des métiers

La commune de Giheta compte deux Centre d'enseignement des métiers « CEM » à savoir : le CEM de Giheta et le CEM de Mutobo.

Le CEM de Giheta dispose essentiellement de 4 sections. Il s'agit de : la maçonnerie, la couture, la menuiserie et la soudure. Ce centre travaille dans des locaux réhabilités en 2004 par l'ONG PADCO.

La formation dispensée sur ce centre dure six mois ou neuf mois et les lauréats ne bénéficient pas d'un kit de démarrage. En outre, ce centre a permis aux déflatés de l'enseignement formel d'apprendre un métier qui leur permet d'avoir un certain revenu et de gagner honnêtement leur vie.

❖ Contraintes du secteur de l'éducation sont de plusieurs ordres

- ❖ Il y a des contraintes liées aux effectifs pléthoriques dans les salles de classe
 - ✓ la faible couverture en infrastructures scolaires (87 écoliers/classe)

- ✓ la mauvaise répartition spatiale des infrastructures scolaires
- ❖ Il y a les contraintes liées à la qualité des enseignements
 - ✓ Insuffisance des équipements, du manuel et du matériel scolaire (un livret pour 5 écoliers)
 - ✓ Taux de redoublement très élevé (32,3%)
 - ✓ Taux d'abandons très élevé (3,6%)
 - ✓ Faible motivation du personnel enseignant (au lieu de préparer, certains vont faire le commerce ou autres activités génératrices de revenu en dehors de l'école)
 - ✓ Faible encadrement des enseignants, des directeurs des écoles (faute de moyens de déplacement le DCE et l'inspecteur communal n'arrivent pas sur toutes les écoles)
 - ✓ Faible niveau de formation des enseignants (il y a des non qualifiés et il y a même ceux ayant de diplômes de niveau Lycée pédagogique qui n'acceptent pas d'être affecté dans telle ou telle autre classe faute de compétences requises)
 - ✓ Insuffisance des séances de renforcement des capacités des enseignants car en plus de la matière acquise à l'école, il y a des adéquations en fonction du moment et de l'évolution de la technologie)
- ❖ **Potentialités**
- ❖ Au niveau des infrastructures
 - ✓ la commune dispose des carrières de moellons et de sable réparties dans toutes les zones,
 - ✓ la main d'œuvre y est aussi abondante pour la construction des nouvelles infrastructures
 - ✓ Les terrains sont également disponibles
 - ✓ la population de la commune de Giheta est déjà habituée à s'acquitter des contributions communautaires pour la mis en place des infrastructures communautaires en témoigne le nombre de salle de classe déjà construites grâce à leur contribution.
 - ✓ Toutes les collines de Giheta sont également accessibles en véhicule à l'exception de quelques tronçons peu praticables.
 - ✓ La commune de Giheta possède des intellectuels natifs et amis de la commune qui peuvent approcher les autres partenaires et bailleurs pour l'appui éventuel.
- ❖ Au niveau de la qualité des enseignements,
 - ✓ La commune de Giheta dispose d'un effectif suffisant d'enseignants,
 - ✓ toutes les écoles de Giheta sont accessibles, d'où l'encadrement est possible,
 - ✓ La direction communale (carte scolaire) est dotée d'une moto qui permettra un encadrement des enseignants et ainsi améliorer la qualité des enseignements.

3.2.2. La santé

❖ Etat des lieux

La commune de Giheta dispose de 5 centres de santé qui sont Giheta, Gasunu, Bukinga, Murayi et Kibimba. Elle dispose également d'un Hôpital de district qui est à Kibimba. Cet hôpital de district dessert les centres de santé de Gitega et ceux de Giheta.

La population de l'aire de responsabilité, le personnel et leur niveau de formation de chaque centre de santé ainsi que les collines desservies sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : La situation des centres de santé de Giheta

Centre de santé	Nombre de collines desservies	Population de l'aire de responsabilité	Personnel	Indicateur infirmier/population avec comme normes 1000 habitants par infirmier
Giheta	9	12576	1 A1, 3 A2, 7A3, 7 travailleurs	1143
Gasunu	9	15587	8 (3A2 et 5A3), 4 travailleurs	1948
Bukinga	7	11709	5 A3 et 1A 4, 5 travailleurs	1951
Murayi	5	19249	2A2, 6ASA3, 12 travailleurs	2406
Kibimba	7	20666	1 Médecin spécialiste, 1 médecin généraliste, 1 A1, 5 A2, 6 ASA3, 10 aides soignants, 8 travailleurs, 4 veilleurs et 1 chauffeur.	1291

Source : Bureau du district sanitaire de Gitega 2013

Il est à signaler que le centre de santé de Kibimba a beaucoup de personnes dans son aire de responsabilité mais cela ne cause pas de problèmes car il travaille avec l'hôpital portant le même nom.

La population par centre de santé reste nombreuse en témoigne les fréquences moyennes des consultations.

Le centre de santé de Giheta dispose de 13 infirmiers pour 12576 personnes tandis que le centre de santé de Gasunu n'en dispose que 8 pour 15587. L'exemple le plus parlant en ce qui concerne la répartition inéquitable du personnel soignant est celui de Bukinga avec 4 infirmiers de niveau A3 avec une population à son aire de 11709 personnes. Il ressort de ce qui précède que le personnel soignant vue l'aire de responsabilité reste insuffisant.

Les maladies qui constituent les principales causes de la morbidité et de la mortalité sont le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques, la malnutrition et le VIH/SIDA.

Les services généralement rencontrés dans ces centres de santé sont les soins curatifs et préventifs, la petite chirurgie, la vaccination, laboratoire (GE, examen selles, dépistage du VIH, Test de grossesse, examen du crachat (Murayi et Kibimba).

Suite à de fréquentes ruptures de stock de médicaments sur ces centres de santé, la population s'adonne à une automédication.

❖ **Contraintes du secteur de la santé**

- Les 5 centres de santé et l'hôpital de Kibimba qui compte la commune de Giheta disposent d'un personnel soignant insuffisant en termes d'effectifs. Cela se remarque par les effectifs très élevés des consultations mensuelles et la moyenne de la population par infirmier.
- En plus, la population de l'aire de responsabilité par centre de santé dépasse les normes nationales. Cela prouve que le nombre de centres de santé est insuffisant
- Les autres causes qui handicapent les services de santé sont entre autres l'inégale répartition du personnel soignant sur ces différents centres de santé ainsi que des pénuries répétitives des médicaments.
- Il y a également un développement d'un circuit parallèle d'approvisionnement et de vente illicite de médicaments qui sont parmi les problèmes majeurs à résoudre au niveau des structures sanitaires,
- Les services d'accueil sont défectueux sur certains centres de santé,
- La prise en charge des malades du VIH/SIDA n'est pas aussi totale

❖ **Les potentialités.**

Au niveau de la couverture en infrastructures sanitaires, la commune et la population sont déjà à l'œuvre grâce à leur volonté et force de travail pour le centre de santé de Muremera.

En ce qui concerne l'approvisionnement en médicaments, la commune de Giheta héberge le district sanitaire alors que le district sanitaire est le responsable de ce volet.

Tous les centres de santé de Giheta sont accessibles d'où les services d'encadrements sont facilités.

Le secteur de la santé a mis en place des structures de gestion par centre de santé (COSA). Cette structure permettra l'amélioration des prestations de services sanitaires. Au niveau de la prise en charge des PVVS/VIH, la commune de Giheta dispose de plus de 15 associations de prise en charge psycho-sociale, des abaremeshakiyago sur chaque colline tandis que la prise en charge médicale est assurée par les différents centres de santé et l'hôpital de Kibimba.

Malgré l'existence de ces structures, le secteur de la santé reste lacunaire car tout le monde n'a pas accès aux soins faute de moyens financiers. La mise en place de la CAM (Carte d'Assistance Médicale) a été une bonne initiative mais le champ de son application reste limité. Donc il faut penser à un système de mutualité communautaire.

3.2.3. Eau.

❖ Etat des lieux

En général la commune de Giheta possède 7 adductions d'eau potable dont les unes sont non fonctionnelles, les autres le sont par endroit. Sur 116 bornes fontaines réparties sur 7 réseaux d'adduction d'eau de longueurs de 97 km, seules 46 bornes fontaines sont encore fonctionnelles. Sur 3340 ménages qui étaient desservis par ces réseaux, plus de 2500 ne le sont plus. En plus de la vétusté, il y a également des robinets qui devrait être fonctionnel mais par manque d'entretien et de maintenance ces dernières sont en panne.



L'une des robinets de la zone Giheta.

Un robinet mal entretenu à Bihororo

Selon une enquête nationale effectuée par le Ministère de l'énergie et des mines, le taux de couverture en infrastructures hydrauliques (adductions d'eau potable et sources aménagées) est de 81%, tandis que le taux d'utilisation se situe à 65%¹⁴. Cette enquête fait état de l'existence de 914 SA dont 780 SA fonctionnelles et 134 SA non fonctionnelles ; 382 bornes-fontaines dont 255 sont fonctionnelles et 127 non fonctionnelles ; et 138 sources non aménagées mais aménageables.

¹⁴ Ministère de l'Énergie et des Mines, Enquête nationale Eau et Assainissement. Bujumbura, 2011

❖ **Contraintes**

Beaucoup d'infrastructures hydrauliques ne sont plus fonctionnelles, car si le taux d'utilisation est bas par rapport au taux de desserte, on est tenté de croire que les infrastructures hydrauliques recensées ne sont pas toutes fonctionnelles suite à leur détérioration ou à leur état de vétusté. La RCE n'est pas également redynamisée et la population bénéficiaire de l'eau ne paie plus la redevance d'où le manque de maintenance. La faible sensibilisation de la population sur la gestion et l'entretien efficaces de l'eau.

❖ **Potentialités**

La commune de Giheta dispose d'un réseau d'adduction en eau potable très dense (plus de 97 km) qui une fois réhabilité pourrait desservir beaucoup de ménages.

En plus de ces réseaux, le potentiel en eau pour les sources aménageables y est dans toutes les collines. Les matériaux comme l'argile sont trouvés dans toutes les vallées d'où la commune de Giheta ne devrait pas souffrir d'un manque d'eau potable.

Les besoins en eau potables sont donc loin d'être entièrement satisfaits et la santé de la population risque d'en subir les conséquences notamment en ce qui concerne l'hygiène corporelle et vestimentaire, ainsi que les maladies dites des mains sales qui peuvent survenir d'un moment à un autre.

Sur les 7 AEP (AEP Giheta, AEP Nyabisaka, AEP Kibimba, AEP Rweru, AEP Murayi, AEP Gasunu, AEP Kaguhu-Musama) il y a la nécessité particulière de refaire les captages, renforcer les débits et renouveler la tuyauterie ces 7 AEP.

La commune de Giheta enregistre également la faible couverture dans le paiement des redevances.

Pour réussir ce pari, il est indispensable que les usagers des points d'eau, les responsables de la RCE et l'administration communale mettent ensemble leurs efforts chacun en ce qui le concerne, sans oublier de solliciter le concours des partenaires techniques et financiers car dans ce domaine les travaux de réhabilitation ou de construction coûtent énormément cher.

4. ORIENTATIONS RETENUES POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES

4.1. Vision de la commune

« *Giheta kirangwa n'iterambere riva ku banyagihugu rikabasubirako, rifatiye ku ntwaro ibereye, amagara meza, kikaramutswa incabwenge zigendera ubuntu* »

« *Giheta, commune caractérisée par un développement durable basée sur la bonne gouvernance, la bonne santé, un système éducatif performant, les leaders sont respectueux des valeurs humaines* ».

4.2. Les axes prioritaires d'intervention

Les principaux axes retenus lors de l'élaboration du PCDC deuxième génération de la commune de Giheta sont les suivants :

- Amélioration de l'accessibilité à l'éducation et à la formation de qualité
- Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable
- Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes
- Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de l'équité

Tableau 10 : Comparaison des axes du PCDC, des axes du CSLP ainsi que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Les OMD	Les axes stratégiques du CSLP II	Les axes stratégiques du PCDC deuxième génération
1°. Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim ;	(i) Renforcement de l'Etat de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre	i) Amélioration de l'accessibilité à l'éducation et à la formation de qualité
2°. Assurer l'éducation primaire pour tous ;	(ii) Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emploi	ii) Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable

3°. <i>Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;</i>	<i>(iii) Amélioration du taux d'accessibilité et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale</i>	<i>iii) Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes</i>
4°. <i>Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;</i>	<i>(iv) Gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable</i>	<i>iv) Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de l'équité</i>
5°. <i>Améliorer la santé maternelle ;</i>	<i>(iii) Amélioration du taux d'accessibilité et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale</i>	<i>iii) Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes</i>
6°. <i>Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ;</i>	<i>(iii) Amélioration du taux d'accessibilité et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale</i>	<i>iii) Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes</i>
7°. <i>Assurer un environnement durable ;</i>	<i>(iv) Gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable</i>	<i>ii) Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable</i>
8°. <i>Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.</i>	<i>(ii) Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emploi</i>	<i>ii) Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable</i>

4.2.1. Amélioration de l'accessibilité à l'éducation et à la formation de qualité

Cet axe stratégique vient au premier rang des priorités de la commune et s'inscrit dans le 3^{ème} axe du CSLP et à l'objectif N°2 des OMD. L'amélioration à l'accessibilité à l'éducation et à la formation de qualité en commune Giheta devrait être mis en avant car l'éducation est la base du développement. La commune de Giheta se trouve en dernière position de toutes les communes de Gitega et à l'avant dernière place du classement au niveau national au concours national session 2011-2012 avant la commune de Buterere de la Marie de Bujumbura malgré qu'elle a un personnel enseignant largement suffisant. Le faible taux de réussite s'explique par plusieurs facteurs à savoir le surpeuplement dans les classes, la mauvaise répartition des infrastructures scolaires, la faible motivation du personnel enseignant ainsi que l'insuffisance du manuel et de l'équipement scolaire.

Ainsi pour fixer les objectifs de la commune en matière d'éducation, on peut prendre un certain nombre d'indicateurs principaux et les faire évoluer.

Tableau 11 : Indicateurs cibles en éducation 2017

Principaux indicateurs	Unité	Niveau National		Giheta	
		Cible	Moyenn e actuelle	Indicateur Actuel	Objectif 2017
Taux d'abandon au primaire	%	0	8	3,7	1,7
Taux d'abandon au secondaire	%	0	8	3,6	1,6
Elèves/classe	Ratio	50	80	87	50
Elèves/maître	Ratio	40	55	43	40
Parité fille/garçon	%	1	0.93	0,62	1
Ecoliers/banc	Ratio	2	3	4	2

4.2.2. Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable

Cet axe stratégique répond aux objectifs N° 1,7 et 8 des OMD et de l'axe stratégique N° 2 du CSLP. Cet axe a été la priorité N°2 dans la commune de Giheta. Comme la commune de Giheta est essentiellement agricole à plus de 90%, ce secteur constitue la survie et l'occupation de la population de la commune. Les autres secteurs générateurs de revenus sont de faibles importances. Le secteur agricole est confronté à l'amincissement des terres cultivables, le faible accès aux différents facteurs de production dont les engrais chimiques et minérales, les semences, les maladies phyto et zootechniques, etc. Les secteurs hors agricoles ne sont pas développés en commune Giheta faute de structuration et de dispositif d'appui financier. Dans son plan, la commune Giheta se donne pour objectif d'augmenter de 30% les revenus des ménages à travers l'amélioration des systèmes de production agricoles, la promotion d'autres activités hors agricoles dont l'artisanat, la soudure et autres métiers porteurs pour diminuer la pression sur le capital terre et procurer à la population d'autres sources de revenus.

La commune de Giheta compte s'appuyer sur les initiatives existantes notamment par un encadrement soutenu des associations, des coopératives et des groupements de la commune, la redynamisation des activités artisanales traditionnelles (la forge, la couture et la vannerie). Il y a également l'encouragement des micro entrepreneurs à l'exploitation des filières comme la transformation agro-alimentaire, la menuiserie et la maçonnerie. Il y a la

facilitation de l'accès au micro crédit en mettant en place des systèmes de garanties solidaires pérennes et fiables. L'alimentation des certains centres en électricités et la réhabilitation des infrastructures d'appui comme les marchés, les voies de communications viendront améliorer le niveau de revenu des ménages de la commune. La commune prendra contact avec les opérateurs œuvrant dans la nouvelle technologie de communication en vue de désenclaver les centres à vocation urbaine et les infrastructures sociales.

4.2.3. Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes

Cet axe stratégique qui vient au troisième rang des priorités de la commune s'inscrit dans le cadre des objectifs N°4,5 et 6 des OMD et les axes stratégiques N° 3 du CSLP II. Une bonne santé est la base du développement car aucune activité n'est possible sans la force de sa réalisation. La population de Giheta se trouve confronté à un problème d'insuffisance des infrastructures sanitaires, du faible encadrement de la population en matière d'hygiène et d'assainissement surtout le faible taux de desserte en eau potable et la construction des latrines qui respectent les normes requises.

La population de la commune de Giheta se donne donc le pari d'augmenter le taux de couverture en infrastructures sanitaires, le taux de desserte en eau potable, de l'accès à un habitat décent, du renforcement des capacités des structures sanitaires d'accueil, ainsi que de la réduction des effets du VIH/SIDA et des maladies transmissibles.

En termes des voies de communication, toutes les infrastructures sanitaires de Giheta sont accessibles, le potentiel en eau y est abondant, les matériaux locaux et la main d'œuvre y est à bon marché pour la mise en place de ces infrastructures. D'où la commune pourra atteindre ses objectifs grâce à ses potentialités et à l'appui de ses partenaires au développement.

4.2.4. Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de l'équité

Cet axe correspond aux objectifs N°3 et 8 des OMD et l'axe stratégique N° 1 du CSLP II. Afin de renforcer et de soutenir la bonne gouvernance, la justice et l'équité sociale, l'administration communale, les services décentralisés œuvrant au niveau communal (justice, éducation, agri-élevage-environnement, ...) et la population doivent apporter une pierre angulaire à l'édification de la société. Des actions concrètes et concertées doivent être planifiées et mises en œuvre. La bonne gouvernance locale est le garant du développement social et économique.

Toutes les parties prenantes, chacun à son niveau et en fonction de ce qui le concerne, doivent renforcer la gouvernance administrative, financière et judiciaire, la cohésion sociale, l'équité ainsi que la promotion du genre. Le renforcement des activités en rapport avec la promotion de la justice sociale, de la cohabitation pacifique et inclusive de toutes les

composantes de la population, de la sécurité ainsi que l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables doit être manifeste.

Pour y parvenir, la commune de Giheta compte mettre à profit les différentes structures et corps à sa disposition (police, justice, confessions religieuses, les associations de la société civile, les organisations humanitaires) sans oublier la population de Giheta.

Une fois y arrivée, la commune de Giheta sera un havre de paix et de prospérité.

5. CONTENU DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT

Ce Plan Communal de Développement Communautaire deuxième génération (PCDC II) est une synthèse des besoins réels de la population identifiés depuis les collines jusqu'au niveau communal. Ces besoins sont traduits en 4 principaux programmes (i) Amélioration de l'accessibilité à l'éducation et à la formation de qualité ; ii) Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable, iii) Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes, iv) Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de l'équité) contenant plusieurs projets ayant des objectifs spécifiques, réalistes et réalisables d'ici 2017.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs activités ont été proposées et les stratégies d'y parvenir sont consignées dans le présent contenu.

5.1. Amélioration de l'accessibilité à l'éducation et à la formation de qualité

La commune de Giheta éprouve d'énormes problèmes dans ce secteur les uns liés à la faible couverture en infrastructures scolaires et de sa mauvaise répartition au niveau spatial, à la qualité des enseignements, au faible développement des activités sportives et culturelles et même à l'alphabétisation des adultes.

Le principal objectif visé dans ce programme est de rendre l'éducation plus accessible et performante afin que les jeunes de Giheta soient compétitifs sur le marché d'emplois. Plusieurs objectifs spécifiques sont visés pour l'atteindre :

Objectif spécifique 1. Augmenter le taux de couverture en infrastructure scolaires

Objectif spécifique 2. Améliorer la qualité des enseignements

Objectif spécifique 3. Promouvoir le développement des activités sportives et culturelles

Objectif spécifique 4. Diminuer le taux d'analphabétisme des adultes

Objectif spécifique 1. Augmenter le taux de couverture en infrastructures scolaires

Actuellement la commune de Giheta dispose de 18389 écoliers répartis dans les 219 salles de classe soit un ratio E/C de 84. Pour pouvoir caser 50 écoliers par classe, la commune aura un manque de 149 salles de classe pour cette année 2013.

Si le taux de croissance annuel moyen reste de 490 écoliers, on aura d'ici 2017 un effectif estimé à 20839 écoliers. Ces derniers auront besoin de 417 salles de classe à raison de 50 écoliers par salle de classe si on garde les orientations du secteur d'où un déficit de 198 salles de classe à répartir sur les 5 années.

Ainsi la commune de Giheta s'est fixée comme principales actions à mener, la construction des EP (75 salles de classe avec un montant estimé à 1125 millions) ; la réhabilitation de 51

salles de classe pour un montant estimé à 632 millions et l'extension des anciennes écoles pour entrer dans le système de l'école fondamentale (44 salles de classe pour un montant estimé à 660 millions). Pour les écoles secondaires, la commune de Giheta compte construire et équiper 12 salles de classe et réhabiliter 9 salles de classes. Deux écoles des métiers Rweru et Mutobo sont également prévues dans ce PCDC.

Le montant total de cet objectif spécifique est estimé à 4279 millions de Fbu.

Les détails des coûts et la localisation de ces infrastructures se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 2. Promouvoir un enseignement de qualité

Certes les conditions physiques d'apprentissage des écoliers dont le surpeuplement dans les classes est un des facteurs de mauvaise qualité de l'enseignement mais la disponibilité des enseignants de qualité et en quantité est le plus important. La commune de Giheta n'éprouve pas de problème d'enseignant comme le montre le tableau des indicateurs (43 contre 40 par classe).

Les écoles de la commune Giheta souffrent d'un manque d'équipement et du manuel scolaire, d'un faible encadrement du personnel enseignant. D'où les activités suivantes sont proposées pour améliorer la qualité des enseignements.

- Equiper les écoles secondaires en bancs pupitres (6154 bancs pupitres et 339 armoires et tables)
- Equiper les E.P en supports pédagogique (un kit par classe)
- Multiplier le matériel scolaire dans les écoles primaires et secondaires (un manuel par élève)
- Organiser les ateliers de renforcement de capacités des enseignants et directeurs des différents niveaux (une séance par an pendant le 5 ans à l'intention de tout le personnel).
- Augmenter le nombre de section dans les centres d'enseignement des métiers (couture, plomberie, mécanique auto, soudure, maçonnerie, hôtellerie, ...)
- Construire les latrines adaptées sur les écoles (28 EP et 9 collèges communaux)
- Construire et équiper les bureaux administratifs de 6 écoles primaires
- Construire et équiper le bloc administratif de la Direction Communale de l'Enseignement et de l'inspection communale
- Adopter les constructions des EP à l'éducation inclusive sur toutes les écoles
- Mettre à la disposition de la DCE et de l'Inspection Communale des moyens de déplacement et de travail pour assurer un encadrement des enseignants (moto et ordinateurs et autres accessoires)
- Alimenter les écoles en énergie solaire (32 unités des plaques solaires)

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 7572,31 millions. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 3. Promouvoir le développement des activités sportives et culturelles

La commune de Giheta compte assurer un encadrement adéquat de sa jeunesse dans le domaine du sport et de la culture pour éviter à sa jeunesse le risque de s'abandonner à une délinquance sans nom. C'est ainsi qu'elle se propose comme stratégie de :

- Construire une bibliothèque au chef lieu de la commune qui leur servira comme centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC).
- Construire et équiper des salles polyvalentes au niveau des différentes zones
- Aménager des terrains de football au niveau collinaire et leur mettre à la disposition des ballons
- Aménager des terrains de volleyball sur toutes les écoles et leurs fournir des ballons
- Appuyer les groupes d'animations culturelles (en équipements, habillements et formation)
- Organiser des séances de formation à l'endroit des encadreurs de ces groupes (deux séances par colline deux fois l'an)
- Assurer un encadrement sportif des jeunes à l'école et en dehors de l'école.
- Prévoir un budget pour appuyer le groupe NINDE dans ses activités de manifestations culturelles

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 1414,75 millions. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 4. Diminuer le taux d'analphabétisme des adultes

La commune de Giheta se trouve confronter à un nombre grandissant de recalés du système éducatif formel ainsi que des gens n'ayant pas fréquenté l'école. Cette catégorie de gens est un handicap majeur au développement de la commune. Dans son plan de développement, elle leurs prévoit des actions spécifiques à savoir la :

- Augmenter le nombre de sections dans les centres d'enseignement des métiers (couture, plomberie, mécanique auto, soudure, maçonnerie, hôtellerie, ...)
- Fournir un kit de démarrage aux lauréats de ces centres de formation regroupés en associations (5 associations)
- Organiser sur chaque colline un centre d'alphabétisation des adultes et surtout mener des campagnes de sensibilisation à l'endroit des hommes

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 350 millions. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Le montant pour la réalisation des objectifs du premier axe du PCDC est estimé à 13616,06 millions.

5.2. Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable.

La croissance économique en commune de Giheta se trouve confronter aux multiples problèmes, les uns sont structurels et les autres conjoncturels. Les principaux piliers du développement devraient être le secteur agricole, artisanal, industriel et commercial mais ces derniers sont presque inexistants comme on l'a déjà signalé en supra.

Chaque secteur a ses propres problèmes et la commune de Giheta s'est donné comme objectif de les affronter afin d'accroître le revenu des ménages d'au moins de 20% durant les cinq prochaines années. Ces principaux défis sont la faible production agro-sylvo-zootechique, le faible développement des activités hors agricoles notamment l'artisanat, les métiers, le commerce, le tourisme et l'hôtellerie.

Pour faire face ou atténuer l'impact de ces défis, la commune de Giheta s'est fixée comme objectifs spécifiques de :

- Accroître la production agricole
- Augmenter la production animale
- Augmenter le taux de couverture en électricité
- Assurer la promotion des divers métiers
- Améliorer des voies de communication
- Promouvoir le commerce, tourisme et l'hôtellerie
- Assurer une protection durable de l'environnement

5.2. Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable.

La croissance économique en commune de Giheta se trouve confronter aux multiples problèmes, les uns sont structurels et les autres conjoncturels. Les principaux piliers du développement devraient être le secteur agricole, artisanal, industriel et commercial mais ces derniers sont presque inexistants comme on l'a déjà signalé en supra.

Chaque secteur a ses propres problèmes et la commune de Giheta s'est donné comme objectif de les affronter afin d'accroître le revenu des ménages d'au moins de 20% durant les cinq prochaines années. Ces principaux défis sont la faible production agro-sylvo-zootechique, le faible développement des activités hors agricoles notamment l'artisanat, les métiers, le commerce, le tourisme et l'hôtellerie.

Pour faire face ou atténuer l'impact de ces défis, la commune de Giheta s'est fixée comme objectifs spécifiques de :

- Accroître la production agricole

- Augmenter la production animale
- Augmenter le taux de couverture en électricité
- Assurer la promotion des divers métiers
- Améliorer des voies de communication
- Promouvoir le commerce, tourisme et l'hôtellerie
- Assurer une protection durable de l'environnement

Objectif spécifique 1. Développement d'une agriculture de marché

L'augmentation de la production agricole en commune de Giheta est handicapée par plusieurs facteurs dont la diminution progressive de la taille des exploitations, insuffisance des intrants agricoles, la faible maîtrise des techniques culturales ainsi que le faible soutien de ce secteur au niveau financier. La commune se propose alors de défier ces contraintes et d'augmenter la production agricole. Cela sera possible en :

- Organisant des séances de sensibilisation de la population sur la gestion des compostières
- Augmentant la fumure organique par aménagement d'au moins 3 compostières par ménage soit 53499 compostières
- Augmentant la production de la fumure organique à travers la litière dans les étables.
- Améliorant l'accessibilité des agriculteurs et associations agricoles pour pouvoir s'approvisionner en engrais chimiques (900 tonnes d'engrais) à travers la structuration des associations en coopérative
- Développement des filières agricoles prometteuses en commune de Giheta. Cela se fera à travers l'augmentation de la production de la pomme de terre, de la banane, du maïs, de la tomate, du manioc et du riz ou leurs produits transformés vendue sur le marché de la consommation.
- Développant la culture des fruits, notamment les tomates par le système d'irrigation (Kiriba) et des retenues d'eau collinaire
- Renforçant les capacités techniques et organisationnelles des agriculteurs par implantation d'un champ école par colline,
- Organisant des séances de renforcement des capacités du personnel d'encadrement agricole
- Améliorant la conservation des récoltes (installation des hangars de stockage dans chaque zone et usage de techniques appropriées)
- Installant des unités de transformation pour les récoltes périssables comme les tomates et la banane
- Améliorant les circuits de commercialisation (marketing, concours agricoles par an)
- Redynamisant la culture de rente dont le café (300 000 plants pour le renouvellement des anciens caféiers)

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 20729,88 millions. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 2. Augmentation de la production animale

Dans le cadre d'accroître le revenu des ménages, le volet élevage joue un rôle important sur plusieurs points de vue à savoir la production du lait, de la viande, peaux et autres dérivés. Mais l'élevage en commune Giheta est loin d'être développé car sur 17833 ménages, on y rencontre 3286 bovins, 18407 caprins, 2610 ovins et 7216 porcins. En plus des faibles effectifs, il y a les maladies, le faible potentiel génétique qui entraîne la faible production et l'insuffisance de l'alimentation.

La commune de Giheta se propose de ce faire d'augmenter la production animales à travers des activités concrètes dont :

- Le renforcement des capacités des agents et des éleveurs en santé et nutrition animale
- L'approvisionnement des ménages en têtes de bétail (chaque ménage dispose d'au moins deux têtes de bétail c'est-à-dire deux bovins ou 8 caprins ou ovins) mais cela demande une préparation suffisante des ménages au niveau des herbes fourragères.
- L'augmentation du potentiel génétique par insémination artificielle (au moins 500 vaches sont inséminées par an)
- L'amélioration de l'alimentation par installation des cultures fourragères
- La construction et l'équipement d'un laboratoire vétérinaire ainsi que des pharmacies
- L'incitation des éleveurs à la compétition par concours bétail après le recensement semestriel.
- L'aménagement d'un point de collecte des produits d'élevage ainsi que la construction des abattoirs artisanaux sur les différents marchés de Giheta

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 10841,95 millions. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 3. Augmenter le taux de couverture en électricité

En commune de Giheta, seuls l'hôpital de Kibimba et les centres de Giheta et Murayi sont alimentés en électricité. Dans la commune comme Giheta, l'électricité jouerait une place très importante dans l'augmentation des revenus des ménages, en désengorgeant le secteur agricole. Le centre alimenté en électricité est donc un pôle de développement.

La commune de Giheta compte faire le raccordement en électricité des différents centres comme Gisuru, Bihororo, CDS Gasunu-Comabu, Gishora et Bubu. Ces raccordements vont également alimenter les infrastructures communautaires de la localité car les lignes de moyenne tension sont proches. A défaut de l'électricité, les autres centres seront alimentés en utilisant les plaques solaires. Elle envisage également la construction d'un mini barrage sur la rivière Ruvyironza I (Gisebuzi). Les études de faisabilité sont déjà réalisées.

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 6086 millions. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 4. Assurer la promotion des divers métiers

La commune de Giheta dispose des artisans dans divers métiers (couture, menuiserie, maçonnerie, etc) mais ces derniers sont dispersés, leurs produits ne sont pas visibles, ils n'ont pas de lieux d'exposition, ils travaillent en solo et sans capital consistant pour entrer en concurrence avec les autres artisans.

La commune de Giheta se propose d'appuyer ce secteur prometteur d'abord en mettant en place une commission et un cadre d'échanges pour promouvoir leurs activités.

La commune, les artisans et les autres partenaires vont appuyer dans l'aménagement d'un centre d'exposition vente pour les produits artisanaux. La commune va faciliter l'installation des institutions de micro finances qui viendront en appui à ces artisans. La commune compte organiser des séances d'information, de sensibilisation sur le fonctionnement des institutions de micro finances à l'intention des artisans au chef lieu de la commune au moins deux fois par an.

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 43650 millions. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 5. Améliorer des voies de communication

Le développement d'une localité ne peut se faire que si elle est accessible. La commune de Giheta est bien désenclavée par les routes nationales (Bujumbura-Gitega, Gitega-Karusi, Gitega-Ngozi) et les pistes communales. Mais ces dernières sont peu praticables car elles sont parsemées par des nids de poule, sans canalisations, les ponceaux sont en très mauvais état d'où la commune se propose dans son plan communal de développement communautaire et grâce à l'appui la population et des bailleurs, de réhabiliter les pistes en mauvais état sur une longueur de 73 km, de réhabiliter les ponts et ponceaux en mauvais état (16 ponceaux) et compte également organiser des séances de sensibilisation de la population sur l'entretien et la maintenance de ces pistes et ponceaux. La commune de Giheta compte également réhabiliter la téléphonie câblée qui était fonctionnelle avant la crise sociale du 1993.

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 1385 millions. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 6. Promouvoir le commerce, le tourisme et l'hôtellerie

La commune de Giheta vit essentiellement des recettes en provenance du commerce mais ce dernier n'est développé dans cette commune, la commune ne dispose d'aucun marché moderne, les commerçants de Giheta n'ont pas accès facile aux micro crédits d'où le commerce reste timide et peu rentable.

Au niveau du tourisme, la commune dispose de deux sites, l'un écotouristique et l'autre pour le tourisme culturel. Ces derniers peuvent attirer les voyageurs et apporter des recettes à la commune et des revenus aux gestionnaires. Mais ces derniers ne sont pas aménagés. La commune avec les opérateurs privés comptent promouvoir ce secteur du commerce, tourisme et hôtellerie par :

- Construction d'un marché moderne à Bubu
- Installer un marché de bétail à Mutobo
- Appuyer l'implantation des micro finances à faible taux d'intérêts pour appuyer les petits commerçants
- Construire une maison d'accueil, une piscine à vestiaire (toilette plus douche) et une clôture de sécurité aux eaux thermales de Gishuha
- construire une clôture, une maison d'accueil et d'exposition au monument culturel des tambours.

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 1423 millions. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 7. Assurer une protection durable de l'environnement

Pour accroître les revenus des ménages de la commune de Giheta, lors de l'élaboration de ce PCDC, celle-ci compte faire l'intensification des facteurs de production tout en préservant l'environnement. Elle prévoit également l'amélioration de l'environnement écologique car il est menacé par divers facteurs anthropiques dont le déboisement, l'érosion, les éboulements etc. La commune mettra en place des stratégies visant à réduire l'impact de ces effets par :

- Aménagement des bassins versants
 - ✓ par installation des courbes de niveau sur 3720 km linéaires dans les exploitations familiales dans toutes les zone et sur les collines à pentes raides comme en zone Kiriba
 - ✓ production et plantation des plants forestiers en zone Kiriba

Environ 3242 000 plants forestiers et agro-forestiers seront produits et plantés

- ✓ production et installation des plants agro-forestiers dans les exploitations familiales
- ✓ Production et installation des herbes fixatrices (7 440 000 souches)
- ✓ Installation des retenues d'eau collinaire (deux en zones Kiriba)
- Les marais de Nyambeho, Ndebe et Ntaruka (145 ha) seront aménagés et exploités
- La sensibilisation et la remise en état des carrières d'extraction des matériaux de construction (Kiriba).

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 3 486,36 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Le montant total estimé pour la réalisation des différentes interventions de cet axe est de 87 602,19 millions de Fbu

5.3. Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes

La population de Giheta se trouve confronté à un problème d'insuffisance des infrastructures sanitaires, du faible encadrement de la population en matière d'hygiène et d'assainissement surtout le faible taux de desserte en eau potable et la construction des latrines qui respectent les normes requises.

La population de la commune de Giheta se donne donc le pari d'augmenter le taux de couverture en infrastructures sanitaires, le taux de desserte en eau potable, de l'accès à un habitat décent, du renforcement des capacités des structures sanitaires d'accueil, ainsi que de la réduction des effets du VIH/SIDA et des maladies transmissibles.

La commune de Giheta appuyée par ses partenaires se propose d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Assurer une couverture optimale en infrastructures sanitaires,
- Améliorer l'hygiène et l'assainissement,
- Augmenter le taux de desserte en eau potable,
- Renforcer les capacités des agents du secteur de la santé par les partenaires du secteur de la santé,
- Stabiliser le taux de séroprévalence du VIH/SIDA ,
- Améliorer l'habitat,
- Stabiliser la croissance démographique,

Pour y parvenir, plusieurs objectifs sont envisagés :

Objectif spécifique 1. Assurer une couverture optimale en infrastructures sanitaires

Les infrastructures sanitaires sont insuffisantes en commune de Giheta et la population n'accède pas facilement aux structures de soins. La population de la commune de Giheta prévoit de ce faire réduire la distance parcourue pour arriver au centre de santé le plus proche. Ainsi, elle compte achever les constructions du centre de santé de Muremera et la construction d'un nouveau centre de santé à Gihehe.

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 290 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 2. Améliorer l'hygiène et l'assainissement

En commune de Giheta, les maladies les plus fréquentes sont les maladies dites des mains sales (diarrhées, verminoses et autres). Cela est du essentiellement au manque d'hygiène et au mauvais assainissement. Lors de l'élaboration du PCDC, la commune et la population de la commune de Giheta se sont fixées comme mission d'inverser les tendances. Elles ont pris comme stratégies de :

- Organiser une séance de sensibilisation par an par ménage sur la construction, l'utilisation et l'entretien adéquat des latrines
- Organiser des descentes pour le suivi de la bonne utilisation des latrines et composition adéquate
- Construire des latrines sur les écoles primaires
- Construire des latrines sur les lieux publics et assainir leurs gestions
- Construire des latrines sur les lieux publics (églises et marchés)
- Organiser des séances de sensibilisation de la population sur le respect des règles d'hygiène préconisées par le Ministère de la Santé

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 4034,85 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 3. Augmenter le taux de desserte en eau potable

En commune de Giheta, l'accès de la population à l'eau potable reste insuffisante, certains ménages puisent encore dans les marigots avec toutes ses conséquences. La commune de Giheta disposait de plusieurs réseaux d'adduction d'eau mais la plupart de ces derniers ne sont plus fonctionnels. Pour les collines non encore servies en eau gravitaire, elle a des sources aménageables mais dont les financements ne sont pas encore disponibles pour les aménager. Il y a également des sources qui ne sont plus fonctionnelles. D'où la commune appuyée par la population et les différents partenaires compte :

- Réhabiliter les AEP existantes (AEP Giheta: 34 km, AEP Nyabisaka: 9 km, AEP Kibimba: 11 Km, AEP Rweru: 9 km, AEP Murayi: 9 km, AEP Gasunu: 19 km et AEP Murambi: 6 km),
- Construire une nouvelle AEP Kaguhu-Musama (15km),
- Aménager de nouvelles sources (107),
- Réhabiliter les sources aménagées non fonctionnelles (166),
- Réhabiliter et équiper le bureau de la RCE,
- Organiser des séances de renforcement des capacités des fontainiers, des membres des CPE, du bureau exécutif de la Régie communale de l'Eau,
- Organiser des séances de sensibilisation des usagers des Bornes Fontaines et Sources Aménagées sur l'utilité de payer la redevance/la facture de l'eau,
- Organiser des campagnes de collecte de la redevance,
- Acheter et installer 6 compteurs d'eau,

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 2 106 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 4. Renforcer les capacités des agents du secteur de la santé

Tous les domaines évoluent, le secteur de la santé doit également suivre le rythme. Il y a des techniques et méthodes qui sont en perpétuels changements auxquels les agents de santé doivent maîtriser. En plus, il y a des agents de santé qui ne sont pas qualifiés qu'il faut essayer de mettre à jour.

La commune de Giheta souhaite que le personnel soignant soit à un niveau acceptable afin de rendre des services de qualité. C'est dans ce cadre qu'elle compte organiser des formations des formateurs quitte à leurs tours vont former les Agents en Santé Communautaire (ASCA) et organiser une séance de sensibilisation par an à l'intention de la population pour l'achat de la CAM (Carte d'Assistance Médicale).

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 582,05 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 5. Stabiliser le taux de séroprévalence du VIH/SIDA

La pandémie du SIDA est fléau qui n'a pas épargné la commune de Giheta, la population se contamine par ignorance pour la plupart. Il y a même qui ne savent pas utiliser les méthodes contraceptives d'où pour stopper l'évolution du VIH ou pour inverser sa tendance, d'énormes efforts doivent être consentis au niveau de la sensibilisation.

C'est ainsi que la commune et ses partenaires dans le domaine de la santé se sont assigné comme activités de :

- Organiser deux séances de sensibilisation par an sur le dépistage volontaire et l'utilisation des préservatifs
- Organiser des sessions de renforcement des capacités des animateurs sociaux sur le VIH-SIDA
- Organiser des descentes de suivi des activités des animateurs sociaux/VIH-SIDA
- Organiser des séances de sensibilisation des femmes enceintes sur la PTME
- Disponibiliser un budget pour la prise en charge des cas de séropositivité

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 1345,4 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 6. Améliorer l'habitat au niveau du village de Ryanyoni

L'habitat ne constitue pas un problème majeur en commune de Giheta car plus de 4/5 des ménages possèdent des maisons et tôles ou en tuiles. Lors de l'élaboration du PCDC, ce problème s'est posé clairement au niveau des villages en cours de construction. Les principales activités prévues dans ce village sont reprises dans les lignes suivantes :

- Construire des maisons décentes (400 maisons)
- Construire une école technique
- Construire un CDs

- Faire une adduction d'eau potable (3 BF)
- Construire des latrines adéquates (400)
- Raccorder l'électricité solaire ou ligne électrique
- Construire un centre d'enseignement des métiers
- Aménager un dépotoir
- Organiser des rencontres communautaires pour sensibiliser la population sur les avantages de se regrouper en village
- Construire des maisons décentes le long des axes comme Musama-Kibimba, Nyamugari à Rweru et Muremera à Kiremera
- Alimenter en énergies solaires ou électriques les maisons construites dans les villages (400)

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 20367,31 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 7. Stabiliser la croissance démographique

Ce problème touche l'ensemble de la population en général et en particulier celle de la commune de Giheta. Cette pression démographique est due essentiellement aux facteurs variés dont la mentalité sur la progéniture (les enfants sont une richesse), l'ignorance des méthodes liées au planning familial, aux croyances religieuses, à l'absence de maîtrise des méthodes contraceptives.

La commune de Giheta compte stabiliser cette croissance démographique, mais elle n'y parviendra que grâce à la conjugaison des efforts de tout en chacun en commençant par la sensibilisation de la population à la base sur ses conséquences. Parmi les autres activités qu'elle prévoit mettre en œuvre sont :

- Organiser des séances de sensibilisation de la population sur l'impact de la pression démographique
- Organiser des séances de sensibilisation sur les méthodes existantes sur planning familial
- Organiser des séances de sensibilisation des hommes à adhérer aux méthodes contraceptives
- Organiser des plaidoiries pour la réduction de l'âge de mariage (21 ans pour filles et 25 ans pour garçons)
- Disponibiliser les différentes méthodes de planning familial
- Plaider pour que les PTF prévoient un budget pour la prise en charge des effets secondaires liés aux méthodes contraceptives par le PNSR.

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 776,55 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Le montant total estimé pour la réalisation des différentes interventions de cet axe est de 29 502 millions de Fbu

5.4. Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de l'équité

La bonne gouvernance locale est le garant du développement social et économique. La commune de Giheta en endosse les effets pervers, elle renferme des milliers des vulnérables (déplacés, rapatriés, OEV, enfants chefs de ménages, etc). Lors qu'il y a la mauvaise gouvernance, il y règne l'injustice sociale et le plus fort mange le faible. Afin de prévenir et même de bannir les effets, toutes les parties prenantes et même l'administration centrale chacun à son niveau et en fonction de ce qui le concerne, doivent renforcer la gouvernance administrative, la gouvernance financière, la gouvernance judiciaire, la cohésion sociale, l'équité ainsi que la promotion du genre. Les activités en rapport avec la promotion de la justice sociale, de la cohabitation pacifique et inclusive de toutes les composantes de la population, de la sécurité ainsi que l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables sont reprises dans les lignes suivantes. D'ici les cinq années à venir, la commune de Giheta se donne comme objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer l'appui à la justice
- Apporter un appui soutenu aux groupes vulnérables
- Lutter contre les violences liées au genre
- Promouvoir et rendre opérationnel la police de proximité
- Promouvoir la gouvernance locale

Objectif spécifique 1. Renforcer l'appui à la justice locale

La loi prévoit que « nul n'est censé ignorer la loi » mais « rien n'est dans l'essence qui ne soit entré par les sens ».

La population de la commune Giheta comme beaucoup de burundais ignore les textes les régissant. Il y a plusieurs fautes ou erreurs qui sont commises qui ne devraient pas l'être. Le tribunal de résidence de Giheta qui devrait rendre justice se trouve confronter à des contraintes multiples et variées, les unes liées aux moyens financiers, à la structuration de l'organe de la justice ainsi qu'à la méconnaissance de la loi par les justiciables. Au niveau du tribunal de résidence de Giheta, on enregistre plusieurs affaires tranchées mais qui ne sont pas exécutées faute de moyens de déplacement. Lors de l'élaboration du PCDC deuxième génération, la commune de Giheta et ses partenaires s'engagent à appuyer dans le renforcement de la justice par diverses activités à savoir :

- L'organisation des séances de renforcement des capacités des représentants de la population sur les textes législatifs à travers les réunions hebdomadaires au chef lieu de la commune
- L'organisation des sièges en itinérance au niveau des zones
- La construction d'un tribunal de résidence à la zone Kiriba ou organiser des audiences en itinérances
- L'appui à la mise en place de l'autonomie financière du tribunal de résidence

- L'organisation de la place du ministère public aux audiences pénales du tribunal de résidence
- L'appui à la mise en place du bureau d'accueil au tribunal de résidence
- La multiplication et vulgarisation des textes de lois sur le foncier, CPF et les compétences des juridictions.
- L'appui conseil à la commune pour fournir de bons services publics
- Mise à la disposition de la commune une moto pour l'agent chargé des percepteurs
- Mise à la disposition de la commune d'un outil informatique
- L'organisation des séances de composition à l'amiable au sein du tribunal de résidence pour écourter les délais de traitement de petites affaires
- Plaider pour l'appui à la mise en place de la fonction d'huissier pour faciliter l'exécution des jugements rendus La Plaidoirie pour le recrutement des autres juges afin de disposer d'au moins trois sièges (4 nouveaux juges)
- L'appui à la création d'un service foncier communal
- L'appui à la réalisation de l'inventaire des terres domaniales dans le service foncier
- Mise en place et appuyer une commission mixte anti-corruption au tribunal de résidence

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 436,7 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 2. Appuyer les groupes vulnérables

La commune de Giheta renferme beaucoup de catégories de groupes vulnérables, les unes liées à la crise, au VIH/SIDA, à la prostitution qui engendre des enfants non désirés, les handicapés physiques ou mentaux, les veuves et autres. Dans le cadre de la cohésion, toutes ces catégories devraient être prises en charge par la société.

Mais la situation est alarmante dans cette commune et lors de l'élaboration du PCDC, la population a souhaité soulager en peu ces catégories des vulnérables en proposant des activités à réaliser en leur faveur.

- Organiser des séances de renforcement des capacités des leaders des associations des indigents (3 associations par zone)
- Disponibiliser un budget pour appuyer les indigents au niveau de la santé, habitat, justice et dans l'éducation
- Garantir la représentativité des groupes vulnérables dans les différents organes de prise de décision

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 51 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 3. Lutter contre les violences faites aux femmes

En commune de Giheta, les femmes n'ont pas de place dans la prise de décision, un mari peut avoir deux ou trois femmes sans que les premières n'est un mot à dire. Les enfants issus du concubinage sont ramenés à la maison sans l'aval du premier conjoint. Les femmes sont régulièrement battues comme rien n'était.

Les femmes commencent timidement à former des associations les unes de production et les autres de lutte contre les violences basées sur le genre. Mais ces associations n'ont pas encore des racines suffisantes pour pouvoir voler de leurs propres ailes.

C'est dans ce cadre que la commune de Giheta appuyée par les femmes leaders et les autres partenaires ont voulu apporter un appui soutenu à cette bonne initiative d'association.

Les activités qu'ils se proposent de mener sont :

- Organiser des séances de renforcement des capacités à l'endroit des femmes leaders sur le code des personnes et de la famille
- Organiser des séances de formation à l'intention des collectifs des associations des femmes sur l'organisation et la gestion des associations
- Prévoir un budget d'appui aux femmes victimes des violences basées sur le genre
- Eradiquer les drogues et les boissons prohibées comme Kanyanga et Umunanasi

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 65 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 4. La police de proximité est promue et opérationnelle

La commune de Giheta est dotée d'une équipe de police de proximité. Cette nouvelle approche à laquelle la population n'était pas habituée cause des problèmes au niveau de la cohabitation pacifique. Il y a quelques fois des querelles et des bagarres avec la population. La population ne connait pas le rôle et les attributions de la police car elle amène chez la police même des conflits fonciers. Au moment de l'intervention, il y a des fois où la police arrive en retard sur les lieux des crimes faute de moyens de déplacements et ou de communication. Certains policiers ne disposent pas d'un bagage suffisant en termes de formation.

Lors de l'élaboration du PCDC, plusieurs activités ont été proposées à savoir :

- Organiser des séances de renforcement des capacités de la police en matière de gestion efficace des conflits
- Mettre à la disposition de la police des moyens de déplacements (Deux motos et 6 vélos) et de communication
- Construire et équiper des bureaux et de logement pour la police (3 zones)
- Organiser des séances d'informer de la population sur le fonctionnement et le mode d'intervention de la police
- Former la police œuvrant dans la commune sur la déontologie professionnelle afin de fournir à la population un service de qualité,

- Mettre en place des Comités Mixtes de Sécurité (CMS) en tenant compte du genre,
- Elaborer un cahier de charges des Comités Mixtes de Sécurité et faire le plaidoyer pour leur cadre légal,
- Organiser des formations complémentaires aux membres des CMS (gestion des catastrophes)
- Doter les CMS des outils de travail (registres, papiers, matériels de bureau, moyens de communication,
- Faire une évaluation à mi-parcours des CMS,
- Elaborer un plan communal de sécurité,
- Former et informer les CMS sur la sécurisation des élections,
- Former les CMS sur le nouveau code de sécurité routière révisé,
- Mettre en place un cahier de charge des différents acteurs en matière de sécurisation des élections et leur doter du matériel technique,
- Mettre en place des stratégies pour le retrait des armes des mains de la population

Le montant total pour atteindre cet objectif est estimé à 296,2 millions de Fbu. Les détails et la localisation des interventions se trouvent en annexe de ce document.

Objectif spécifique 5. Promotion de la gouvernance locale

La commune de Giheta est dirigée par le conseil communal et collinaire élus. Mais il y a des bashingantahe qui se trouvent sur colline qui ne sont pas élus. Ces élus et les bashingantahe se discutent généralement la place de l'un ou l'autre dans l'arrangement des conflits sociaux sur les collines. Il y a également des responsables collinaires qui ne connaissent pas les limites de leurs pouvoirs. Ils reçoivent même des affaires pénales du ressort de l'OPJ. Au niveau de la gouvernance locale, tout homme a droit à l'identité mais il y a des personnes non encore enregistrées dans les services de l'Etat civil.

De tous ces problèmes, la commune de Giheta appuyée par la population et les autres partenaires comptent combler ces lacunes par les activités suivantes :

- L'organisation des séances de renforcement des capacités de la commune en gestion financière et mobilisation des ressources
- Organiser des séances de formation des administratifs à la base sur les textes réglementaires courants
- Améliorer le degré de collaboration entre les élus collinaires et les bashingantahe
- Respecter les délais des réunions de redevabilité
- Organiser une campagne d'information et de sensibilisation de la population sur le bien fondé de l'enregistrement des naissances et à l'enregistrement des mariages à l'état civil
- Réhabiliter le bureau de la zone Kabanga
- Appuyer dans l'amélioration des performances communales en matière de gouvernance
- Appuyer la commune afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage communal

- Organiser des séances de renforcement des capacités du personnel communal conformément au programme national de renforcement des capacités
- Appuyer la commune à améliorer les capacités de mobilisation et de gestion des ressources financières

Objectif spécifique 6 : Renforcement des capacités des structures communautaires (CCDC et CDC)

Les structures communautaires peuvent jouer un rôle important dans le développement de la commune. Cela est possible si ces structures sont formées et mieux valorisées. C'est dans ce sens que la commune se propose de réaliser les activités suivantes :

- Organiser des séances de renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles des structures communautaires
- Appuyer la mise en place des comités inclusifs de développement à la base

Le montant total estimé pour la réalisation des différentes interventions de cet axe est de 926,6 millions de Fbu.

Tableau récapitulatif du budget estimatif par axe et par objectif du PCDC Giheta.

Axe du PCDC	Objectifs spécifiques	Montant en millions de Fbu
Amélioration de l'accessibilité à l'éducation et à la formation de qualité	Augmenter le taux de couverture en infrastructure scolaires	4 279,00
	Améliorer la qualité des enseignements	7 572,31
	Promouvoir le développement des activités sportives et culturelles	1 414,75
	Diminuer le taux d'analphabétisme des adultes	350,00
TOTAL AXE 1		13 616,06
Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable.	Accroître la production agricole	20 729,88
	Augmenter la production animale	10 841,95
	Augmenter le taux de couverture en électricité	6 086,00
	Assurer la promotion des divers métiers	43 650,00
	Améliorer des voies de communication	1 385,00
	Promouvoir le commerce, tourisme et l'hôtellerie	1 423,00
	Assurer une protection durable de l'environnement	3 486,36
TOTAL AXE 2		87 602,19
Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes	Assurer une couverture optimale en infrastructures sanitaires	290,00
	Améliorer l'hygiène et l'assainissement	4 034,85
	Augmenter le taux de desserte en eau potable	2 106,00
	Renforcer les capacités des agents du secteur de la santé par les partenaires du secteur de la santé	582,05

	Stabiliser le taux de séroprévalence du VIH/SIDA	1 345,40
	Améliorer l'habitat	20 367,31
	Stabiliser la croissance démographique	776,55
TOTAL AXE 3		29 502,16
Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de l'équité	Renforcer l'appui à la justice	436,7
	Apporter un appui soutenu aux groupes vulnérables	51
	Lutter contre les violences liées au genre	65
	Renforcer la sécurité des personnes et de leurs biens	296,2
	Promouvoir la bonne gouvernance administrative et financière	77,7
TOTAL AXE 4		926,6
Budget estimatif du PCDC		131 647,01

6. Mécanisme de mise en œuvre, de suivi-évaluation et d'actualisation du PCDC

6.1. La MISE EN ŒUVRE DU PCDC

La mise en œuvre du PCDC adoptera une stratégie qui s'inspire de la démarche qui a accompagné son processus d'élaboration à savoir l'implication et la participation de tous les acteurs (Conseil Communal, Conseils Collinaires et autres élus dont les CDC et CCDC, Communautés de base y compris la société civile, partenaires techniques et financiers tant externes qu'internes dont les services sectoriels déconcentrés).

Pour ce faire, deux grandes phases sont à retenir. Il s'agit: de la phase organisationnelle qui doit prendre en compte la vulgarisation et « **le marketing social** » du plan, **l'identification des acteurs et porteurs de projets, la définition de leur responsabilité et le renforcement des capacités techniques des structures porteuses de projets leur réalisation ; de la phase opérationnelle qui définit la démarche de mise en œuvre des projets.**

6.1.1 Phase organisationnelle

➤ Vulgarisation et « Marketing social » du PCDC

C'est une activité qui sera menée avant la mise en œuvre proprement dite du plan ainsi que pendant toute la période d'exécution des activités qui en seront tirées. Il s'agira de vulgariser le plan pour obtenir une adhésion au plan des communautés de base qui en sont les acteurs principaux d'une part mais tous les autres intervenants dans le développement socioéconomique de la commune d'autre part afin qu'ils en fassent la référence unique de leurs intervention. Cette phase permettra également aux autorités de la commune d'assurer la coordination et le suivi – évaluation des activités qui se mènent dans l'entité sous leur responsabilité.

Ces activités se mèneront sous forme de campagne d'information et de sensibilisation à l'endroit des bénéficiaires et partenaires au développement et peuvent se résumer comme suit :

- Une traduction en Kirundi du PCDC
- Une restitution sur les collines en assemblées des populations ;
- Une large diffusion de la version en Kirundi du PCDC au niveau de la base ;
- Une diffusion sous forme de débats avec les services sectoriels du PCDC
- Une table ronde des bailleurs de fonds.

Pour mener à bien cette phase, le Conseil Communal devra commencer par renforcer la compétence de l'Equipe Communale de Planification en matière de communication. Un comité spécifique à mandat limité choisi au sein de l'Equipe Communale de Planification éventuellement renforcé par quelques membres du Conseil Communal ou des natifs de la commune, pourrait être utilement mis en place.

❖ **Identification des acteurs et porteurs de projets**

La mise en œuvre du PCDC nécessite la parfaite connaissance des acteurs et la maîtrise de leurs responsabilités.

De ce fait, avec la pleine responsabilisation des acteurs de développement, les principaux acteurs concernés sont :

- **Les communautés de base** qui sont les principaux acteurs d'un développement participatif endogène. Le bon niveau d'exécution du PCDC dépendra du niveau de mobilisation et d'organisation de celles-ci. La création de comités de gestion de projets au sein des CDC et des CCDC peut être d'un grand apport. Ces comités pourront être élargis aux différentes couches socioprofessionnelles intéressées par le développement de la commune dont les services sectoriels et les natifs. Ils auront en charge :
 - La mobilisation des populations des collines autour des projets communautaires ;
 - L'initiative pour le montage des projets à soumettre pour financement ;
 - La mobilisation de la contribution financière de la communauté ;
 - L'initiation pour la recherche de financement auprès des partenaires techniques et financiers avec l'appui des personnes compétentes (ici l'intervention des natifs instruits vivant en dehors de la commune serait d'un concours précieux);

Le suivi et la gestion de l'exécution des projets.

Ces comités (CCDC et CDC) devront rendre compte une fois par trimestre du niveau d'exécution des actions aux populations et aux conseillers lors de leurs séances de travail.

- **La commune** qui est le maître d'ouvrage dans la mise en œuvre du plan. Elle sera chargée de coordonner l'exécution des projets et doit être plus active dans la conduite des projets. Par le vocable « **Commune** » il faudra entendre:
 - **Le Conseil Communal** à qui la loi communale confie la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre du PCDC. En effet, le Conseil Communal est l'un des organes investis de la confiance de la population du fait que ses membres sont élus par cette dernière. Ce conseil doit jouer un rôle de premier plan compte tenu des missions et des responsabilités que lui confère les textes fondamentaux en matière de la conduite des affaires politiques, économiques et sociales de la commune, comme organe délibératif, tandis que la gestion quotidienne de la commune est confiée à l'administrateur communal appuyé par le personnel administratif en particulier le conseiller technique chargé du développement, un rôle de décision dans la mise en œuvre des projets, de coordination dans la réalisation des actions et de suivi évaluation de l'exécution des projets. Les conseillers dans leur localité respective aideront d'une part les comités mentionnés en supra dans les tâches décrites au paragraphe précédent
 - **Des commissions spécifiques peuvent être créées ou valorisées au sein du conseil ou de l'administration communale.** Le Conseiller technique de l'administrateur chargé du développement devra servir de secrétaire permanent d'une cellule de pilotage des projets communaux qui se positionnera comme le porteur des projets d'envergure communale. Cette cellule a donc la responsabilité :
 - ✓ du montage des dossiers de projet ;
 - ✓ de la négociation et de la mobilisation des fonds complémentaires auprès des partenaires au développement ;
 - ✓ du suivi contrôle de la gestion des fonds alloués aux projets ou de la contribution des partenaires au développement ;
 - ✓ du suivi et de la gestion de l'exécution des projets.

Elle devra régulièrement rendre compte de l'état d'avancement de ses activités à l'administrateur qui lui-même rend compte au Conseil Communal.

- **L'administration communale** devra également elle-même assurer la gestion comptable des fonds d'investissement et le règlement des questions administratives nécessaires à la bonne conduite des projets ;
- **L'Etat** à travers ses services techniques déconcentrés jusqu'à la commune apportera à celle-ci et aux populations son concours technique dans le montage des dossiers de projets et dans le suivi contrôle de leur exécution. Il est indispensable que les techniciens sectoriels sentent qu'ils ont été mis à la disposition de la commune et des populations qui y résident.

- **Les autres partenaires au développement** : le PCDC de la commune de Giheta s'inscrit dans une dynamique de développement participatif, d'amélioration du cadre de vie et de réduction de la pauvreté cohérente avec le CSLP et les OMD. L'ensemble de ces valeurs dont revêt ce document d'orientation converge vers les axes prioritaires d'intervention actuelle des partenaires au développement (coopération bilatéral ou multilatéral, ONG, etc.). De ce fait, le plan bénéficiera plus facilement des aides extérieures. Les partenaires au développement, de part leur engagement, devront apporter leur concours technique et financier complémentaire à la mise en œuvre du PCDC.

Un des facteurs de réussite de la mise en œuvre de ce plan est le savoir ainsi que le savoir faire des acteurs. Ainsi il est prévu en dehors des formations techniques dont doivent bénéficier les services techniques sectoriels, un renforcement des capacités en matière de gouvernance et de maîtrise d'ouvrage. Des formations des porteurs de projets (communaux et sectoriels), sur les techniques de conduite de projets, viseront à développer et à renforcer leur capacité opérationnelle. A titre d'exemple, il est proposé des modules sur :

- ✓ la passation de marché,
- ✓ la Mobilisation et gestion des ressources financières,
- ✓ le Montage des dossiers de projet et les techniques de suivi évaluation,
- ✓ les techniques d'animation ainsi que
- ✓ les techniques de communication et de négociation d'un financement.

De plus, compte tenu de la vision commune dégagée par la commune dans ce PCDC, des formations sur la gestion pacifique des conflits et l'inclusion des différentes catégories de la population dans la gestion du développement de la commune.

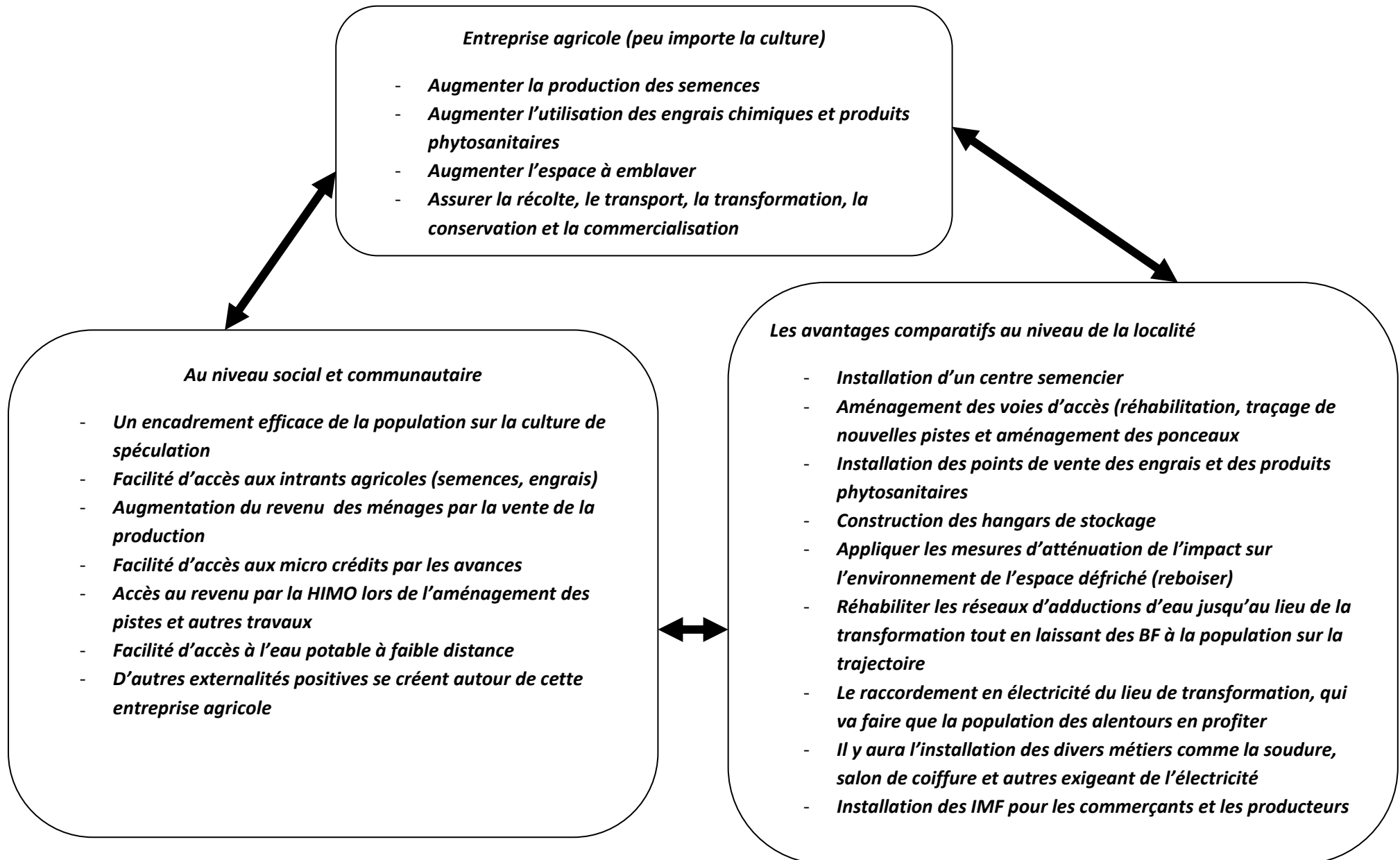
6.1.2. Phase opérationnelle

Lors de la mise en œuvre de tout micro projet, il y a l'implication des différents acteurs et chaque projet à un impact sur d'autres secteurs. Ainsi il y a l'approche du Développement Economique Local (DEL) qui implique la collaboration entre les acteurs clés et les institutions au sein d'une localité donnée.

Cette collaboration vise à identifier et renforcer les avantages compétitifs afin de mobiliser les ressources nécessaires pour les actions en faveur de la croissance économique, création d'emplois et des revenus.

En commune de Giheta, nous pouvons prendre comme exemple le développement du secteur agricole dans son ensemble. Mais ce schéma peut être développé sur n'importe quelle entreprise de production.

Le développement du secteur agricole implique le développement de la localité et partant de la population qui l'habite.



La réussite de cette méthode demande l'implication de tous les intervenants sur les différents maillons de la chaîne de production.

Cette stratégie exigera également les étapes de :

- communication et de négociation ;
- mobilisation des ressources endogènes et exogènes ;
- élaboration des études d'exécution et de passation des marchés ;

➤ **Etape de communication et de négociation**

L'étape de communication et de négociation est un des maillons les plus importants dans la démarche proposée.

Il est préconisé la tenue des réunions de tous intervenants ayant des intérêts communs immédiats, à court et à long terme. Ces intérêts ne sont que généralement l'augmentation des revenus.

Ce premier contact direct avec les différents partenaires sera préparé et conduit au niveau communal pour :

- informer les partenaires au développement de l'approche DEL, ses avantages
- Identifier les secteurs porteurs du développement et les principaux acteurs
- Identifier et négocier les facilités de la part de l'administration
- de négocier une pleine participation des partenaires au développement en appui à l'effort local, cela en apportant le complément financier nécessaire à la réalisation du PCDC ;
- de persuader chacun des partenaires de se positionner par volet d'activités selon ses axes d'intervention prioritaires habituels dans les projets de développement ;
- d'asseoir les bases de nouveaux partenariats de développement concerté entre la commune et les institutions d'aides qui s'engageront dans ce processus.

Les négociations avec les partenaires au développement ne se limiteront pas à la seule rencontre. Elles devront également pouvoir se formaliser dans le cadre d'accord de principes et partenariat entre acteurs intervenants sur les maillons.

En dehors de l'approche DEL la commune continuera la mobilisation des financements tant endogènes qu'exogènes pour la mise en œuvre des différents projets contenus dans le présent PCDC.

➤ **Etape de mobilisation des ressources endogènes et exogènes**

Pour la présente étape, la priorité est accordée à la mobilisation des ressources financières, sans négliger celles en main d'œuvre et en matériaux.

On distingue deux types de ressources :

- **les ressources exogènes** : il s'agit essentiellement de l'apport financier complémentaire mobilisé par les partenaires au développement. Ces contributions peuvent prendre également la forme d'un appui technique et/ou en équipement ;
- **les ressources endogènes** constituées des contributions locales qui peuvent varier en fonction des types de réalisations.
 - Pour les projets communautaires : la mobilisation des ressources locales se fait à la base et est sous la responsabilité des CDC. Les contributions peuvent être en nature et/ou en espèce ;
 - Pour projets d'envergure communale : les ressources à mobiliser sont constituées essentiellement de contributions financières mais aussi d'appuis techniques apportés par les services techniques déconcentrés. La commune est responsable de la mobilisation de ces ressources.

NB : Les ressources financières exogènes seront d'autant plus facilement mobilisables que les partenaires au développement auront la preuve de la disponibilité des contributions endogènes.

Etape d'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés de travaux ou de fournitures

La réalisation des projets issus du PCDC nécessite :

- *d'une part l'élaboration des études d'exécution* : ces études permettent de mieux évaluer techniquement et financièrement les projets identifiés dans le cadre du PCDC. Elles pourraient être exécutées par le concours des services techniques déconcentrés ou par le biais de bureaux d'études par voie d'appel d'offre ;
- *d'autre part la mise en œuvre d'une procédure de passation de marché des travaux ou de fournitures* : cette procédure devra s'appliquer pour le choix des entreprises devant exécuter les marchés de travaux ou de fournitures en respectant la réglementation en vigueur au Burundi.

Le but de cette procédure de passation de marché est de créer le maximum de transparence dans la conduite des projets.

Etape de réalisation et de suivi-contrôle des projets

Cette étape porte sur l'exécution concrète des projets par les entreprises adjudicataires des marchés. La réalisation des projets nécessite un suivi -contrôle minutieux ponctué par la production de rapports réguliers de suivi des travaux ; cela afin de s'assurer de la bonne conduite du projet. Le suivi- contrôle de l'exécution des projets est de la responsabilité de la commune pour l'ensemble des projets et particulièrement des CDC pour les projets communautaires et/ou des Comités de gestion ad hoc.

Pour s'assurer de la bonne exécution des travaux, les CDC ou les services communaux, dans leur tâche de suivi- contrôle, devront se faire aider par un spécialiste en la matière.

6.2. EVALUATION FINANCIERE DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI

Au delà de la mobilisation des ressources pour la réalisation des actions, la réussite du Plan dépendra fortement de l'application de la stratégie de mise en œuvre et du suivi évaluation. Une évaluation financière des activités prévues dans cette stratégie s'impose avant le démarrage du Plan. Cette évaluation financière devra prendre en compte les activités d'information, de communication (large diffusion du plan, etc.), de mobilisation des acteurs, de formation, d'élaboration de fiches de projets et d'appui conseil accompagnement notamment pour le volet du suivi- contrôle et suivi- évaluation.

6.3. SUIVI – EVALUATION DU PLAN

Le suivi - évaluation est un processus qui permet de suivre le chronogramme d'exécution du Plan et de faire le bilan périodique de l'exécution des projets en vue de mieux orienter les actions futures.

Il permet d'identifier les principaux indicateurs pour le respect des objectifs et des projets du Plan. A ce niveau, deux regroupements d'indicateurs peuvent être observé. Il s'agit :

- des indicateurs de réalisation des performances qui prennent en compte le taux de réalisation physique et financière par composante ;
- des indicateurs d'effets ou d'impact basés sur les domaines dans lesquels les changements sont observables à savoir :
 - ✓ la mobilisation des acteurs et des ressources financières ;
 - ✓ l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base ;
 - ✓ l'amélioration de la qualité du cadre de vie et la préservation de l'environnement;
 - ✓ l'amélioration du niveau de revenu des populations;
 - ✓ la gouvernance locale

❖ Démarche de suivi- évaluation proposée

La démarche de suivi évaluation repose en priorité sur la participation effective de tous les acteurs depuis les communautés à la base jusqu'au Conseil Communal. La démarche préconisée est la suivante :

- pour les projets d'envergure sectorielle, le suivi- évaluation sera assuré par le conseiller technique de l'administrateur appuyé par le comité de gestion des projets des secteurs et ont l'obligation de déposer un rapport de suivi -évaluation ;

La commune produira un rapport bilan à la fin de chaque exercice budgétaire; pour l'ensemble des actions du plan, le Conseil Communal mettra en place un comité restreint pour suivre l'exécution des actions programmées.

Ce comité travaillera sur la base des rapports périodiques produits et fournira des rapports bilans à la deuxième et à la cinquième année de mise en œuvre du plan.

ANNEXE

BUDGETISATION DES INTERVENTIONS

Axe 1 : Amélioration de l'accessibilité à l'éducation et à la formation de qualité

Projet	Objectifs	Activités	Localisation	Qté	CU	CT	Moyens/coûts par année en million de Fbu					Contributions		
							2013	2014	2015	2016	2017	Pop.	Cne	PTF
Réduction des effectifs pléthoriques dans les salles de classe	Augmentation de la couverture en infrastructure scolaire	Construire et équiper les écoles maternelles.	Sur toutes les écoles primaires	78	15	1170	234	234	234	234	234	35,1	23,4	1111,5
		Construire et équiper les écoles primaires	Gisarara (9)	9	15	135		45	45	45		4,05	2,7	128,25
			Korane (9)	9	15	135	45	30	30	30		4,05	2,7	128,25
			Gishuha (9)	9	15	135		30	30	30	45	4,05	2,7	128,25
			Masasu (9)	9	15	135		30	30	30	45	4,05	2,7	128,25
			Kamonyi (9)	9	15	135		30	30	30	45	4,05	2,7	128,25
			Gihehe (6)	6	15	90		30	15	45		2,7	1,8	85,5
			Kibogoye (9)	9	15	135		45	30	30	30	4,05	2,7	128,25
			Kibande (6)	6	15	90	45	30	15			2,7	1,8	85,5
			Rutegama	9	15	135		45	30	30	30	4,05	2,7	128,25

			(9)											
		Faire l'extension des EP pour faire le cycle fondamentale	Sur 21EP	44	15	660	285	195	180			19,8	13,2	627
		Réhabiliter	Kibimba (murs)	14	8	112		112				3,36	2,24	106,4
			Mukobe (toitures, fermeture pavement)	7	10	70		70				2,1	1,4	66,5
			Kiriba en totalité	6	15	90			90			2,7	1,8	85,5
			Bukinga en totalité	12	15	180			180			5,4	3,6	171
			Nyamugari en totalité	6	15	90				90		2,7	1,8	85,5
			Rubarasi en totalité	6	15	90				90		2,7	1,8	85,5
		Achever les EP	EP :											
			Bubu	7	10	70	70					2,1	1,4	66,5
			Mukobe	1	10	10	10					0,3	0,2	9,5
			Rweru I	2	10	20	20					0,6	0,4	19

			Murehe	3	10	30	30					0,9	0,6	28,5
			Rwamvura	1	10	10	10					0,3	0,2	9,5
			Ruhanza	1	10	10	10					0,3	0,2	9,5
			Gisebuzi	1	10	10	10					0,3	0,2	9,5
			Muremera	1	10	10	10					0,3	0,2	9,5
			Gihehe	3	10	30	30					0,9	0,6	28,5
		Construire et équiper les écoles secondaires												
			COCO Bukinga	4	15	60		30		30		1,8	1,2	57
			Lycée communal Mutobo	4	15	60		30	30			1,8	1,2	57
			Gasunukiriba	4	15	60		30		30		1,8	1,2	57
			Arthurchilson	4	15	60			15	30	15	1,8	1,2	57
		Réhabiliter les écoles secondaires (salles de classe)	E.T.M Giheta	4	8	32				16	16	0,96	0,64	30,4

			L.C.Giheta	5	8	40	16	24				1,2	0,8	38
		Construire et équiper le Centre d'Enseignement des Métiers de Rweru	Rweru	1	100	100				100		3	2	95
		Construire et équiper un centre de formation professionnel (CFP)	Mutobo	1	80	80					80	2,4	1,6	76
						4279	825	1040	984	890	540	128,37	85,58	4065,1
		Construire des blocs administratifs sur les EP + leur équipement	EP :											
			Gasunu	1	25	25			25			0,75	0,5	23,75
			Rwamvura	1	25	25				25		0,75	0,5	23,75
			Murehe	1	25	25			25			0,75	0,5	23,75
			Mukobe	1	25	25			25			0,75	0,5	23,75
			Bubu	1	25	25				25		0,75	0,5	23,75
			Rubarasi	1	25	25			25			0,75	0,5	23,75

			9 nouvelles écoles	9	25	225				225		6,75	4,5	213,75
		Construire et équiper des blocs administratifs pour les DCE et IC	Chef-lieu de la Commune Giheta	1	60	60	60			60		1,8	1,2	57
		Construire des latrines adaptées et les urinoirs sur les écoles primaires.	Sur 17 EP existantes ;	70	18	1260	72	450	108	180	450	37,8	25,2	1197
			sur 8 E.P à construire	8	18	144				144		4,32	2,88	136,8
			sur 8 écoles secondaires	8	18	144			144			4,32	2,88	136,8
		Adapter les écoles à l'éducation inclusive (primaire, secondaire et CEM	Toutes les 37 écoles	37	10	370	20	80	80	90	100	11,1	7,4	351,5
Diminution du taux d'analphabétisme		Organiser des séances de formation à l'endroit de la population du	Toutes les 31 collines	310	0,5	155	31	31	31	31	31			155

		bien fondé de l'alphabétisation												
		Construire et équiper les centres jeunes	GIHETA	1	25	25				25		0,75	0,5	23,75
			Kiriba	1	25	25					25	0,75	0,5	23,75
		Augmenter le nombre de section dans les centres d'enseignement des métiers (couture, plomberie, mécanique auto, soudure, maçonnerie, hôtellerie, ...	CEM Giheta	3	15	45			45					45
			CEM Mutobo	5	15	75					75			75
		Fournir un kit de démarrage aux lauréats de ces centres de formations regroupées en associations (5	Giheta	5	10	50	10	10	10	10	10			50

		associations)												
			Mutobo	5	10	50	10	10	10	10	10			50
						2778	203	581	528	765	761	72,09	48,06	2657,9
		Organiser les ateliers de renforcement de capacités des enseignants et directeurs des différents niveaux.	Toutes les 27 écoles primaires	15	5	75	15	15	15	15	15			75
		Equiper les EP :												
		Bancs pupitres	Toutes les 27 écoles	6154	0,05	307,7		120	180		7,7	30,77		276,93
		Chaises	Toutes les 27 écoles	339	0,015	5,085	1	3		1,085		0,5085		4,5765
		Bureaux	Toutes les 27 écoles	339	0,08	27,12	5	15		7,12		2,712		24,408
		Armoire	Toutes les 27 écoles	339	0,08	27,12	5	15		7,12		2,712		24,408
		Etagère	Toutes les 27 écoles	339	0,06	20,34	5	15		7,12		2,034		18,306
		Equiper les E.P en supports	27 EP de la commune	417	0,5	208,5	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7			208,5

		de travail pour assurer un encadrement adéquat des directeurs et enseignants												
		Moto (2)	Giheta	2	8	16	16							16
		Ordinateur (2)	Giheta	2	1,5	3	3							3
		Photocopieuses (2)	Giheta	2	5	10		10						10
		Imprimantes (2)	Giheta	2	3	6	6							6
		Participer à l'achèvement de la construction de l'Université de Gitega.	Gitega	1	20	20	20						20	
		Alimenter les écoles en énergie solaire	Toutes les 27 EP et 7 secondaires	34	3	102	30	30	30	12		20,4		81,6
		Construire et équiper les laboratoires	sur 7 écoles secondaires	7	40	280				140	140	84		196
		Construire les bibliothèques		34	30	1020		400	400	220		306	204	510

						4074,3	579,275	1044,5	1048,2	827,9	581,18	450,42	224	3399,9
Promotion sport et culture		Construire des salles polyvalentes	Sur 10 écoles(7 secondaires et 3 primaires)	10	25	250	50	50	50	50	50	75	50	125
		Appuyer les groupes d'animations culturelles (équipements et formation)	12 groupes à raison de 4 par zone	12	2	24			24					24
		Organiser des séances de formation à l'endroit des encadreurs de ces groupes	Toutes les 31 collines à raison de 5 séances par an et par colline	775	0,05	38,75	7,75	7,75	7,75	7,75	7,75			38,75
		Aménager des terrains de football	Gisuru	1	12	12				12		6		6
			Nyarunazi	1	12	12	12					6		6
			Rutegama	1	12	12		12				6		6
			Collège Mutobo	1	12	12			12			6		6

			A.chilson de Kibimba	1	12	12					12	6		6
		Aménager des terrains de volleyball et basketball sur les 34 écoles	Toutes les 34 écoles	2	5	10	5	5				5		5
		Assurer un encadrement sportif des jeunes à l'école et en dehors de l'école.	Toutes les 31 collines deux fois l'année	310	3	930	186	186	186	186	186	500	330	100
						1312,8	260,75	260,75	279,75	255,8	255,75	610	380	322,75
Total						12444	1868,03	2926,2	2840	2739	2137,9	1260,9	737,6	10446

Axe 2 : Promotion de la croissance économique auto générée et soutenue dans un environnement durable

Projet	Objectifs	Activités	Localisation	Qté	CU	CT	Moyens /coûts par année en milliers de Fbu					Contributions		
							2013	2014	2015	2016	2017	PO	Cm	PTF
Augmentation de la production agricole	Disponibilité et accessibilité aux engrais minéraux et organiques	Aménager au moins trois compostières par ménage qui sont opérationnelles	Ménage (17833x3)	53499 compostières	0,05	2 674,95	535	535	535	535	535	2675		
		Organiser des séances de sensibilisation de la population sur l'utilisation des compostières	Colline	310	0,02	6,2	1,24	1,24	1,24	1,24	1,24			6,2
		Augmenter la production de la fumure organique à travers la litière dans les étables.	Ménage	1069980 tonnes	0,01	10700	2140	2140	2140	2140	2140	10700		
		Améliorer l'accessibilité des agriculteurs et associations pour pouvoir s'approvisionner en engrais chimiques	Commune Giheta	900 tonnes	0,0009	0,81	0,162	0,162	0,162	0,162	0,162	0,27		0,54

	Augmenter le revenu des ménages par le développement des filières bananes, pommes, de terre, manioc, tomates	Produire des plançons de pomme de terre	Mutobo et Rugoti	48 tonnes	1	48	9,6	9,6	9,6	9,6	9,6			48
		Produire des boutures de manioc résistantes à la mosaïque	Toute la commune	17833000 boutures	0,00005	891,65	891,65					624,16		267,5
		Produire des semences de maïs	Mutobo	3 ha	0,05	0,75	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15			0,75
			Rugoti	3 ha	0,05	0,75	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15			0,75
			Murayi	2 ha	0,05	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1			0,5
		Produire et planter les plants de caféiers	Commune	300000 plants	0,015	4500	900	900	900	900	900	2700		1800
		Produire et repiquer les semences de riz	Ndebe	8 ha	1,5	60	12	12	12	12	12	60		
		Produire et planter les plants fruitiers	Commune	53499	0,0015	80,249	16,0497	16,05	16,05	16,05	16,05			80,249

		Produire et planter les rejets de bananiers sur 100 ha	Paysans multiplicateurs	250000 rejets	0,001	250	50	50	50	50	50	200	50
	Renforcement des capacités des agriculteurs	Planter des champs écoles paysans	Toutes les collines	31	0,004	0,124	0,0248	0,0248	0,0248	0,025	0,0248	0,124	
		Organiser des sessions de renforcement des capacités du personnel d'encadrement et des producteurs agricoles en techniques de production et de vulgarisation	Commune Giheta	555	0,02	11,1	2,22	2,22	2,22	2,22	2,22		11,1
	Augmentation de la capacité d'irrigation	Faire des canalisations sur les rivières qui traversent la commune surtout sur Rugoti pour irriguer environs 15 ha	Rugoti	15 ha	25	375		375				187,5	187,5
		Installer des retenus	Gihehe (20 ha)	1	75	75		75				15	60

		d'eau collinaire												
			Kibande (125 ha)	1	75	75			75				15	60
	Transformation, conservation de la récolte et commercialisation de la récolte	Construire des hangars de stockage des semences	Kabanga	1	20	20								
			Rugoti-Gasunu	1	20	20		20					16	4
		Construire une unité de transformation des tomates	Gasunu	1	90	90		90					60	30
		Construire une unité de transformation de vin de banane	CFR (Karukona)	1	90	90		90					60	30
		Faire la promotion des produits disponibles sur le marché	Commune Giheta(ku kirato)	Une fois l'année	5	5	1	1	1	1	1	0,3	0,2	0,5
		Organiser le concours agricole par an	Commune	Une fois l'année	5	5	1	1	1	1	1			5

						19 979,9	4560,35	4338,7	3743,7	3669	3668,7	17329	0,2	2646,6
Augmentation de la production animale (lait et viande)		Approvisionner les ménages en têtes de bétail	Toute la commune (bovins)	4650		5580								
			caprins	21400	1,2	1116	1116	1116	1116	1116	1116			5580
			porcins	6063	0,15	3210	642	642	642	642	642			3210
			porcins	6063	0,25	1515,8	303,15	303,15	303,15	303,2	303,15			1515,8
		Augmenter le potentiel génétique par insémination artificielle	500 bovins dans la commune	500	0,05	25	5	5	5	5	5	12,5		12,5
		Construire et équiper le laboratoire vétérinaire (microscope, ..)	Commune	1	20	20				20				20
		Augmenter la superficie emblavée par les cultures fourragères	Toute la commune	3400000	0,0001	340	68	68	68	68	68	340		
		Installer des pharmacies vétérinaires et des produits	Giheta	1	20	20		20				20		

		phytosanitaires et zootechniques												
			Kabanga	1	20	20			20			20		
			Kiriba	1	20	20					20	20		
		Organiser le recensement du bétails et enregistrement des géniteurs performants trimestriellement	Colline	310	0,02	6,2								
							1,24	1,24	1,24	1,24	1,24		3	3,2
		Organiser du concours bétail par an	Commune	Une fois l'année	5	5								
							1	1	1	1	1			5
	Amélioration des circuits de commercialisation des produits d'élevage	Installer un point de collecte des produits d'élevage	Chef lieu de la commune			20								
				1	20					20		5		15
		Installer des abattoirs artisanaux	Marchés de kibimba	1	20	20	20						5	15
			Marché de Giheta	1	20	20			20				5	15
			Marché de	1	20	20					20		5	15

			Gasunu											
Total						10842	2156,39	2156,4	2196,4	2156	2176,4	417,5	18	10406
Appui à l'augmentation de l'énergie électrique	Augmenter la production de l'énergie électrique	Reconstruire la micro centrale	Ruvyironza I (Gisebuzi)	1	500	500	500							500
Appui à l'extension du réseau électrique	Augmenter le taux de desserte	Electrification des centres secondaires et infrastructures publique	GISURU (transformateur) en 3 km	3	60	180		90	90					180
			Bihororo (basse tension) en 1 km	1	60	60			60					60
			CDS Gasunu-Comabu (transformateur) en 1 km	1	60	60			60					60
			Gishora (transformateur) en 100 m	0,1	60	6		6						6
			Centre Bubu(basse tension) en 1 km	1	60	60	60							60
Appui à électrification par énergie	Alimenter les infrastructures isolées en	Equiper les CDS, école et tribunal de résidence par des	Tribunal Giheta, tuvya, MUTOBO, CDS MUREMERA, RUHANZA,	11	6	66		22	11	11	22			66

solaire	énergie solaire	systèmes solaires	KIBOGOYE, EP GATABA, CDS BUKINGA, CO CO BUKINGA et EP NYARUNAZI												
						932	560	118	221	11	22				932
La promotion des métiers en commune de Giheta	Appuyer le développement des divers métiers en commune Giheta	Organiser des séances de sensibilisation de la population sur l'importance des métiers dans le développement	sur toutes 31 collines	310	17,50	5 425	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	2170	1085	2170	
		Mettre en place d'une commission pour la promotion des activités hors agricoles	5 personnes pdt 3 sessions par an pdt 5 ans	75	5	375	75	75	75	75	75	187,5	187,5		
		Organiser un cadre d'échanges des artisans pour promouvoir leurs activités	Chef lieu de la commune	90	17,5	1575	315	315	315	315	315	472,5	31,5	1071	
		Aménager un centre d'exposition vente pour les produits des	Giheta	1	2	2			2				2		

		artisans												
La promotion des institutions de micro finances		Faciliter l'implantation des institutions de micro finances qui viendraient en appui aux artisans	Chef lieu de la commune	1	10	10			10				10	
		Sensibiliser les artisans sur l'importance et le fonctionnement des institutions de microfinances	Tous les secteurs de la commune	20	17,5	350			350				175	175
						7 737	1 475	1 475	1 837	1 475	1 475	2830	1491	3416
Télécommunication	Amélioration de la communication	Réhabilitation des câbles téléphoniques	GISURU-BIHORORO-RUHANZA	3	5	15			15					15
		Relance du projet pps (pay phone system)	GISURU-BIHORORO-RUHANZA-KIBIMBA-MURAYI	5	3	15		5	5	5				15
Appui à la réhabilitation des pistes de la commune	Toutes les pistes de la commune Giheta sont praticables	Réhabilitation et entretien des pistes	KIBANDE- KIRIBA-KAMONYI-MASASU	10KM	10	100	20	40	20	20		80	20	

			KIBANDE- KIRIBA- GISARARA- GISHUHA- GWINGIRI	15KM	10	150	30	40	40	40		120	30	
			RWERU-MURAYI- GIHUGA-BUKINGA	13KM	10	130	30	60	20	10		104	26	
			NYAMBEHO- NYAGASHUBI- NYABIHANGA	1KM	10	10	3	5	2			8	2	
			GISURU- KIBOGOYE- RUTEGAMA- MUREMERA	12KM	10	120	40	60	20			96	24	
			GISURU- KIREMERA- MASASU	10KM	10	100	30	60	10			80	20	
			BIHORORO- GISEBUZI	4KM	10	40	10	30	10			32	8	
			BIHORORO- NYARUGONGO	3KM	10	30	10	20				24	6	
			RN2-BUREAU COMMUNAL	3KM	10	30		10	20			24	6	
			NYAMBEHO- KIREMERA-TUVYA	2KM	10	20		20				16	4	
Appui à la construction des ponts	Liaisons intercollinaires et	Construction des ponts	MUREMERA- NYARUNAZI		1	40	40		40			1,2	0,8	38

et ponceaux de la commune	intercommuna les													
			GISEBUZI-NDAVA	1	40	40		40				1,2	0,8	38
			KIRIBA-MUGERA	1	40	40			40			1,2	0,8	38
		Construction des ponceaux	Kiriba-Gisarara I	1	40	40				40		1,2	0,8	38
			GISURU-KIREMERA	1	40	40			40			1,2	0,8	38
			KORANE - BIHORORO	1	40	40		40				1,2	0,8	38
			KIREMERA-RUKOBA (Kwibuka-Gitega)	1	40	40				40		1,2	0,8	38
			KIBIMBA-KAGUHU	1	40	40			40			1,2	0,8	38
			KIREMERA-MUREMERA	1	40	40		40				1,2	0,8	38
			KIRIBA-GASUNU	1	40	40				40		1,2	0,8	38
			KIRIBA-GISARARA II	1	40	40					40	1,2	0,8	38
			GISHUHA (SUR LA COLLINE)	1	40	40		40				1,2	0,8	38
			RWINGIRI (SUR LA	1	40	40	40					1,2	0,8	38

			COLLINE)											
			NYAMUGARI- NDAVA	1	40	40			40			1,2	0,8	38
			GIHEHE-MUBUGA	1	40	40				40		1,2	0,8	38
			GIHUGA-BUKINGA	1	40	40		40				1,2	0,8	38
Total						1400	213	550	322	235	80	603,2	158,8	638
Promotion du commerce, tourisme et hôtellerie	Le commerce en commune Giheta est florissant	Construire les marchés modernes	Bubu	1	750	750	750					22,5	15	712,5
			Ruhanza	1	250	250					250	7,5	5	237,5
		Installer un marché de bétail	Mutobo	1	3	3	3						3	
		Appuyer l'implantation des micro crédits à faible taux d'intérêts pour appuyer les petits commerçants	Commune	1	10	10	10						10	
		Faciliter la publicité des articles vendus	commune	5	2	10	10					10		

		Construire une maison d'accueil ,une piscine à vestiaire (toilette plus douche) et une clôture de securité aux eaux thermales de Gishuha	GISHUHA	1	200	200		200				200			
		construire une clôture, une maison d'accueil et d'exposition au site historique des tambours	GISHORA	1	200	200			200			200			
						1 423	773	200	200		250	440	33	950	
Protection de l'environnement	Aménagement des bassins versants	Installer les courbes de niveau	Dans toute la commune	3720 Km	0,168	624,96									
		Produire et planter les plants agro-forestiers	Dans toute la commune	3100000 plants	0,0002	620			124,99	124,99	124,99	125	124,99	374,98	249,98
		Produire et planter les plants forestiers	Rubarasi(18000 Plants/10ha	18000plants	0,0002	3,6			155	155	155	155	372	248	
			Kiremera(6000 plants/5ha	6000plants	0,0002	1,2			3,6				2,16	1,44	
									1,2				0,72	0,48	

			Gishuha (24000 plants/20ha)	24000plants	0,0002	4,8		4,8				2,88		1,92
			Kamonyi (6000 plants/5ha)	6000plants	0,0002	1,2			1,2			0,72		0,48
			Rwingiri (18000 plants/15ha)	18000plants	0,0002	3,6				3,6		2,16		1,44
			Kiremera-Gasunu (35000 plants)	35000plants	0,0002	7					7	4,2		2,8
			Kibogoye-Rutegama (35000 plants)	35000plants	0,0002	7			7			4,2		2,8
		Produire et installer les herbes fixatrices	Toutes les collines sur 3720 km	7440000 souches	0,0002	1488	297,6	297,6	297,6	297,6	297,6	892,8		595,2
		Aménager les marais	Nyambeho	80ha(Gitega-Giheta)	5	400				1000	1000			2000
			Ndebe	40ha	5	200			1000					1000
			Ntaruka	25ha	5	125		125						125
						3486,4	427,39	707,39	1585,8	1581	1584,6	1656,8		4229,5
						45 800,2	10 165,1	9 545,5	10 105,8	9 127,3	9 256,6	23 276,5	1 701,0	23 218,6

Axe 3 : Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires et aux infrastructures connexes

Projet	Objectif	Activité	Localisation	Qté	CU	CT	Année de réalisation					Contributions		
							2013	2014	2015	2016	2017	Pop.	Cne	PTF
Augmentation de la couverture en infrastructures sanitaires	Faciliter l'accès aux services sanitaires	Achever la construction du centre de santé	Muremera	1	40	40	40					3	2	35
		Construire le centre de santé	Gihehe	1	250	250	50	100	100			30	20	200
						290	90	100	100			33	22	235
Amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement	Réduire les maladies et la morbidité	Organiser une séance de sensibilisation par an par ménage sur la construction et l'utilisation et l'entretien adéquat des latrines	Commune	17833	0,05	891,65	178,33	178,33	178,33	178,3	178,3	891,7	0	0
		Organiser des descentes pour le suivi de la bonne utilisation des latrines et composition adéquate	Commune	310	0,005	1,55	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0	1,55	0

		Construire des latrines sur les écoles primaires	Sur les 34 écoles	34	15	510	150	300	60			250	260	0
		Construire des latrines sur les lieux publics et assainir leurs gestions	Eglises	30	30	900	300	300	300				900	0
		Construire des latrines sur les lieux publics	centres de négoce	20	30	600	200	200	200			0	600	0
		Organiser des séances des sensibilisations de la population sur le respect des règles d'hygiène préconisées par le Ministère de la Santé	Ménage	17833	0,05	891,65	178,33	178,33	178,33	178,3	178,3	891,7	0	0
						3794,9	1006,97	1157	916,97	356,9	356,91	2033,4	1762	0
Réhabilitation et extension des AEP	Une grande couverture en eau potable est assurée	Réhabiliter les AEP existantes												
		AEP Giheta: 34 km												
			Bihororo-Gisuru-Kibogoye-Kiremera-EP Gisebuzi-	34	15	510	170	170	170			15	10	485

			EPGiheta et Gisuru; EP Mukobe et Mutobo; ETM Giheta LyCo de MutoboGiheta et Coco											
		b) AEP Nyabisaka: 9 km	EP et Coco Nyamugari	9	15	135		67,5	67,5			4	3	128
		c) AEP Kibimba: 11 Km	Colline Kibimba, hôpital Kibimba, ENAC, Coco Kibimba, EP Kibimba, Rweru et Bubu marché de Bubu	11	15	165		82,5	82,5			5	3	157
		d) AEP Rweru: 9 km	De Rweru à Bukinga	9	15	135	67,5	67,5				4	3	128
		e) AEP Murayi: 9 km	De Murayi à Rweru	9	15	135		67,5	67,5			4	3	128
		f) AEP Gasunu: 19 km	De Kiriba à Gishuha	19	15	285	142,5	142,5				9	6	271
		g) AEP Murambi: 6 km	De Rwingiri à Muremera	6	15	90		45	45			3	2	86

Constructi on d'une nouvelle AEP		AEP Kaguhu-Musama (15 km)	De Nyamusenga à Musama	15	15	225	112,5	112,5				7	5	214
Aménage ments de nouvelles sources d'eau potable		Aménager de nouvelles sources	30 en Zone Giheta	30	0,85	26		13		13		1	1	24
			41 en Zone Kabanga	41	0,85	35		17		17		1	1	33
			36 en Zone Kiriba	36	0,85	31		15		15		1	1	29
4)Réhabilit ation des sources aménagée s existantes		Réhabiliter les sources aménagées non fonctionnelles	Zone Giheta	62	0,85	53	26		26			2	1	50
			Zone Kabanga	68	0,85	58	29		29			2	1	55
			Zone Kiriba	36	0,85	31	15		15			1	1	29
5)Réhabilit ation du bureau de	Le bureau de la RCE fonctionnelle	Réhabiliter et équiper le bureau de la RCE	Colline Ruhanza	1	40	40		40						40

la RCE														
6) Renforcement des capacités des fontainiers, des membres des CPE, du bureau exécutif de la Régie communale de l'Eau	Le personnel et les organes de la RCE sont fonctionnels	Organiser des séances de recyclage	Chefs lieux des 3 zones	15	10	150	30	30	30	30	30			150
		Recruter de nouveaux fontainiers	Chefs lieux des 3 zones	3	1	3	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6			3
7) Mise en place d'une stratégie de mobilisation et de collecte des redevances	La RCE contribue à son autofinancement	Sensibiliser les usagers des Bornes Fontaines et Sources Aménagées sur l'utilité de payer la redevance/la facture de l'eau	Commune	2 fois l'année	3	30	6	6	6	6	6			30

		Organiser des campagnes de collecte de la redevance	Commune	2 fois l'année	3	30	6	6	6	6	6			30
		Acheter et installer 6 compteurs d'eau		6	0,15	1		0,225	0,225	0,225	0,225	0,9	0	0
						2 166	606	883	546	88	43	58	38	2 069
Renforcement des capacités des agents du secteur de la santé	Augmenter la performance des agents relais-communautaires	Former les formateurs	Commune	10	0,15	22,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	0	0	22,5
		Organiser deux séances de formation de 3 jours par an en faveur des relais communautaires (ASCA)	Commune	3720	0,15	558	111,6	111,6	111,6	111,6	111,6		0	558
Promotion de la CAM	Faciliter l'accès à la population aux services de soins	Organiser une séance de sensibilisation par an à l'intention de la population pour l'achat de la CAM (carte d'Assistance Médicale)	Toutes les collines	310	0,005	1,55	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31		0	1,55
						582,05	116,41	116,41	116,41	116,4	116,41	0	0	582,05

Stabilisation de la séroprévalence du VIH/SIDA	Réduire la propagation du VIH	Organiser deux séances de sensibilisation par an sur le dépistage volontaire et l'utilisation des préservatifs	Toutes les collines	310	0,005	1,55	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0	1,55	0
		Organiser des sessions de renforcement des capacités des animateurs sociaux sur le VIH-SIDA	Commune	3720	0,15	558	111,6	111,6	111,6	111,6	111,6	0	0	558
		Organiser des descentes de suivi des activités des animateurs sociaux/VIH-SIDA	Commune	1860	0,005	9,3	1,86	1,86	1,86	1,86	1,86	0	0	9,3
	Promouvoir la PTME	Organiser des séances de sensibilisation des femmes enceintes sur la PTME	Commune	310	0,005	1,55	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0	1,55	0
		Disponibiliser un budget pour la prise en charge des cas de séropositivité	Commune	1550	0,5	775	155	155	155	155	155	0	0	775
						1345,4	269,08	269,08	269,08	269,1	269,08	0	3,1	1342,3

Amélioration de l'habitat	Amélioration de l'habitat au village de paix de Ryanyoni (écoles, CDS, eau, électricité et latrines adéquates)	Construire des maisons décentes	Ryanyoni	250	25	6250	4250	2000				3750	0	2500
		Construire une école technique	Ryanyoni	1	150	150				150		3	4,5	142,5
		Construire un CDS	Ryanyoni	1	250	250					250	50	75	125
		Faire une adduction d'eau potable (3 BF)	Ryanyoni	2	11	22			22			6,6	8,8	6,6
		Construire des latrines adéquates	Ryanyoni	250	0,5	125	62,5	62,5				125	0	0
		Raccorder l'électricité solaire ou ligne électrique	Ryanyoni	250	5	1250	625	625				0	0	1250
		Construire un centre d'enseignement des métiers	Ryanyoni	1	300	300					300	60	90	150
		Aménager un dépotoir	Ryanyoni	1	20	20				20		2	3	15
Création du village	Regrouper les personnes dispersées	Organiser des rencontres communautaires pour sensibiliser la	Toutes les collines	31	0,01	0,31	0,062	0,062	0,062	0,062	0,062	0	0,31	0

		population sur les avantages de se regrouper en village												
		Construire des maisons décentes	Musama-Kibimba	100	25	2500				1250	1250	1500		1000
			Nyamugari à Rweru	100	25	2500				1250	1250	1500		1000
			Muremera à Kiremera	200	25	5000				2500	2500	3000		2000
		Alimenter en énergies solaires ou électriques les maisons construites dans les villages		400	5	2000					2000	0	0	2000
						20367	4937,56	2687,6	22,062	5170	7550,1	9996,6	181,6	10189
Réduction de la démographie	Adopter les stratégies de stabilisation du taux de croissance de la population	Organiser des séances de sensibilisation de la population sur l'impact de la pression démographique	Toutes les collines	310	0,005	1,55	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0	1,55	0
		Disponibiliser les différentes méthodes de planning familial	Aux 5 CDS et à l'hôpital Kibimba	6	10	60	12	12	12	12	12			60
		Organiser des séances de sensibilisation des hommes à adhérer aux	31 collines	31	5	155	31	31	31	31	31			155

		méthodes contraceptives												
		Organiser des plaidoiries pour la réduction de l'âge de mariage (21 ans pour filles et 25 ans pour garçons)	Commune	2 fois l'année	3	30	6	6	6	6	6			30
		Prévoir un budget pour la prise en charge des effets secondaires liés aux méthodes contraceptives par le PNSR	Aux CDS et hôpitaux	7750	0,1	775	155	155	155	155	155	0	0	775
Total						1021,6	204,31	204,31	204,31	204,3	204,31	0	1,55	1020
						29 567	7 230	5 418	2 175	6 205	8 540	12 121	2 008	15 438

Axe 4 : Promotion de la gouvernance locale, de la cohésion sociale, de la police de proximité et de l'équité

Projet	Objectifs	Activités	Localisation	Qté	PU	CT	Moyens /coûts par année en milliers de Fbu					Contributions		
							2013	2014	2015	2016	2017	Pop.	Cne	PTF
Appui à la justice locale	Les affaires sont jugées et exécutées	organiser des séances de renforcement des capacités de la population sur les textes législatifs	Giheta	10	3	30	6	6	6	6	6			30
		Organiser des sièges en itinérance au niveau des zones	zones (surtout Kiriba)	20	0,4	8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6			8
		Construire un tribunal à la zone	Kiriba	1	50	50			50					50
		Appuyer à la mise en place de l'autonomie financière du tribunal de résidence	Giheta	1	3	3	3							3
		Organiser des séances de renforcement des capacités du personnel du TR en gestion financière des recettes	Giheta	75	3	225	45	45	45	45	45			225
		Organiser la place du ministère public aux audiences pénales du tribunal de résidence	TR Giheta	1	6	6	6							6

		des jugements rendus												
		Plaider pour le recrutement des autres juges afin de disposer d'au moins trois sièges (4 nouveaux juges)	TR Giheta	4	30	120	24	24	24	24	24			120
		Appuyer la création d'un service foncier communal	Giheta	60	0,5	30	6	6	6	6	6			30
		Appuyer la réalisation de l'inventaire des terres domaniales dans le service foncier	Giheta	62	0,05	3,1	3,1							3,1
		Mettre en place et appuyer une commission mixte anti-corruption au tribunal de résidence	Giheta	50	0,05	2,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5			2,5
						568,7	118,6	104,6	148,5	98,5	98,5			568,7
Appui aux groupes indigents	Les indigents sont assistés	organiser des séances de renforcement des capacités des leaders des associations des indigents (3 associations par zone)	Giheta	675	0,02	13,5	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7			13,5
		Disponibiliser un budget pour appuyer les indigents au niveau de la santé, habitat, justice et dans	Giheta	750	0,05	37,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5			37,5

		l'éducation												
		Garantir la représentativité des groupes vulnérables dans les différents organes de prise de décision	Giheta	1	3	3	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6			3
						54	10,8	10,8	10,8	10,8	10,8			54
Lutte contre les violences faites aux femmes	La dignité des femmes est sauvegardée	Organiser des séances de renforcement des capacités à l'endroit des femmes leaders sur le code des personnes et de la famille	Giheta	2325	0,02	46,5	9,3	9,3	9,3	9,3	9,3			46,5
		Organiser des séances des formations à l'intention des collectifs des associations des femmes sur l'organisation et la gestion des associations	Giheta	675	0,02	13,5	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7			13,5
		Prévoir un budget d'appui aux femmes victimes des violences basées sur le genre	Giheta	par an	5	5	1	1	1	1	1			5
		Eradiquer les drogues et les boissons prohibées	Giheta	1	5	5	1	1	1	1	1		2,5	2,5

						70	14	14	14	14	14		2,5	67,5
Renforcement de la sécurité	Amélioration des conditions de travail de la police de proximité	Organiser des séances de renforcement des capacités de la police de proximité en matière de gestion efficace des conflits	Giheta	1500	0,02	30	6	6	6	6	6			30
		Mettre à la disposition de la police des moyens de déplacements (Deux motos et 6 vélos)	Giheta	2 motos et 6 vélos	8	16,9	16,9							16,9
		Mettre à la disposition de la police de proximité des moyens de communication	Giheta	12	0,5	6	6							6
		Construire et équiper des bureaux et de logement pour la police (3 zones)	Giheta	1	80	80	80							80
			Kabanga	1	80	80	80							80
			Kiriba	1	80	80	80							80
		Former la police œuvrant dans la commune sur la déontologie professionnelle afin de fournir à la population un service de qualité,	Commune (50 policiers pendant deux séances de 5 jours par	2500	0,05	125	25	25	25	25	25			

		Mettre en place des Comités Mixtes de Sécurité (CMS) en tenant compte du genre,	Commune (25 membres)	25	5	125	25	25	25	25	25			125
		Elaborer un cahier de charges des Comités Mixtes de Sécurité et faire le plaidoyer pour leur cadre légal,	Commune	1	20	20		20						20
		Organiser des formations complémentaires aux membres des CMS (gestion des catastrophes)	Commune (25 membres pendant deux séances de 5 jours par an)	1250	3	3750	750	750	750	750	750			3750
		Doter les CMS des outils de travail (registres, papiers, matériels de bureau, moyens de communication,	Commune	1 kit complet	5	5		5						5
		Faire une évaluation à mi-parcours des CMS,	Commune	deux fois l'année	10	100	20	20	20	20	20			100
		Elaborer un plan communal de sécurité,	Commune	une fois l'année	25	25	5	5	5	5	5			25
		Former et informer les CMS sur la sécurisation	Commune	deux fois (les années	20	40		20	20					40

		des élections,		2014 et 2015)										
		Former les CMS sur le nouveau code de sécurité routière révisé,	Commune (25 membres pendant deux séances de 5 jours)	250	0,05	12,5								12,5
		Mettre en place un cahier de charge des différents acteurs en matière de sécurisation des élections et leur doter du matériel technique,	Commune (25 membres pendant une séance de 5 jours)	125	0,1	12,5				12,5				12,5
		Mettre en place des stratégies pour le retrait des armes des mains de la population	Commune	1	10	10			2	2	2	2	2	10
		Organiser des séances d'informer de la population sur le fonctionnement et le mode d'intervention de la police	Commune	465	0,02	9,3	1,86	1,86	1,86	1,86	1,86			9,3
						4527,2	1030,26	959,86	867,36	834,9	834,86			4402,2

		renforcement des capacités												
Total		Appuyer la commune à améliorer les capacités de mobilisation et de gestion des ressources financières	Commune	3720	0,01	37,2	7,44	7,44	7,44	7,44	7,44		37,2	
						5072,4	1021,88	1006,4	1031,4	1006	1006,4		59,2	5013,2
						10292	2195,54	2095,6	2072	1965	1964,5	0	61,7	10106